

L'Express

www.journalexpress.ca

UN SIÈCLE
100
D'INFORMATION
1926 - 2026

REMAX
Élite Agence immobilière
MARIE-HÉLÈNE
FONTAINE
Courtier immobilier
résidentiel et commercial
819 470-9192
b: 819 477-5444
marie-helene.fontaine@remax-quebec.com
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec

P007335-5

Manque d'espace dans les écoles

Des fratries séparées

4

(Photo : Jonathan Habashi)

Réservez tôt
Automne hiver 2026/2027 ★ **transat**
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 600 \$ PAR COUPLE !
Voir détails en agence.

P01078144

FORAITS TOUT INCLUS

Réservez d'ici le 21 juin
2026, pour un départ entre
le 1^{er} septembre 2026 et
le 30 avril 2027, et profitez
de tous les avantages
dont le prix réduit !



V O Y A G E
Louise Drouin

1180, boul. St-Joseph, Drummondville
819 475-9992
Sans frais 1 888 475-9992

Permis du Québec

L'ÉVÈNEMENT DE MAI OBTENEZ-EN PLUS AVEC MAZDA



À PARTIR DE
2,69 %
À LA LOCATION
SUR 36 MOIS^{††}

+

VOUS POURRIEZ ÉCONOMISER JUSQU'À
2 750 \$
INCLUANT UN BONI MAZDA[▲]
ET 750 \$ DE RABAIS GOUVERNEMENTAL
(SI ADMISSIBLE)^{♦♦}

+

UNE GARANTIE À
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ*

SUR LES MODÈLES CX-70 ET CX-90 SÉLECTIONNÉS



MAZDA CX-30
GX 2026
Traction intégrale i-Activ de série

À PARTIR DE PRIX DE DÉTAIL
97 \$ /SEM. 32 465 \$

À PARTIR DE **422 \$**/MOIS, LOCATION **48** MOIS[†]
AU TAUX DE 3,99 %, **0 \$** D'ACOMPTE,
20 000 KM/AN COMPRIS (8 ¢/km excédentaire)



MAZDA CX-5
GX 2026
Traction intégrale i-Activ de série

À PARTIR DE PRIX DE DÉTAIL
119 \$ /SEM. 39 465 \$

À PARTIR DE **513 \$**/MOIS, LOCATION **48** MOIS[†]
AU TAUX DE 4,49 %, **500 \$** D'ACOMPTE,
20 000 KM/AN COMPRIS (8 ¢/km excédentaire)



MAZDA CX-90
HYBRIDE LÉGER GS 2026
À 6 cylindres en ligne turbo

À PARTIR DE PRIX DE DÉTAIL
139 \$ /SEM. 48 765 \$

À PARTIR DE **600 \$**/MOIS, LOCATION **48** MOIS[†]
AU TAUX DE 3,69 %, **0 \$** D'ACOMPTE,
20 000 KM/AN COMPRIS (8 ¢/km excédentaire)

^{††} Offre de location d'une durée limitée offerte aux clients admissibles par les services financiers Mazda, sur approbation de crédit. Offre de location représentative basée sur un modèle CX-70 GS-SC hybride rechargeable 2026 neuf (YXCP86) et non enregistré avec un prix à l'achat au comptant de 55 915 \$, loué à 2,99 % pendant 36 mois. Le versement bimensuel est de 348 \$, ce qui comprend : 2 195 \$ pour le transport et la vérification de prélivraison (PDI); 100 \$ pour les frais de climatisation ; frais administratifs du détaillant (jusqu'à 795 \$); frais d'enregistrement d'un droit (jusqu'à 53 \$, y compris les frais d'agent d'enregistrement); 400 \$ de frais de couleur extérieure (Blanc Rhodium); ainsi que tous les autres frais, prélèvements et droits applicables (qui peuvent tous varier selon la région et le détaillant). 78 versements bimensuels requis. Le permis, l'assurance, l'immatriculation, les droits spécifiques sur les pneus neufs et les taxes applicables sont en sus et sont dus au moment de la location. Un acompte de 0 \$ ou une reprise équivalente et un dépôt de sécurité de 0 \$ sont aussi dus au moment de la location. Le détaillant peut vendre à prix moindre. Une commande / un échange du détaillant peut être nécessaire (mais peut ne pas être disponible dans tous les cas). Des conditions s'appliquent. L'offre prend fin le 31 mai 2026 et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Visitez [mazda.ca](https://www.mazda.ca) ou votre détaillant Mazda pour plus d'information. ▲ La prime d'événement de 500 \$/1 500 \$/5 000 \$/5 000 \$/3 000 \$/5 000 \$ (« Boni ») est offerte pour les modèles Mazda3, Mazda3 Sport, CX-30, CX-5 2026/CX-70 MHEV, CX-90 MHEV 2026/CX-70 PHEV GS-L, GT, Signature 2026/CX-90 PHEV GS-L, GT, Signature 2026/MX-5 2026/CX-70 GS-SC, CX-90 PHEV GS 2026 neufs et non enregistrés qui sont achetés ou financés/loués (sur approbation de crédit) et livrés entre le 1er et le 31 mai 2026 par un détaillant autorisé Mazda au Canada. La prime sera appliquée au prix de vente négocié du véhicule admissible avant les taxes et : (i) n'a aucune valeur de rachat ou d'autre valeur; (ii) ne peut être appliquée aux véhicules de parc automobile; et (iii) ne peut pas être appliquée aux transactions antérieures. Des conditions s'appliquent. Consultez [mazda.ca](https://www.mazda.ca) ou votre détaillant Mazda local pour plus de détails. ♦♦ CX-70 PHEV: Seuls les résidents du Québec sont admissibles, sous réserve des conditions d'admissibilité du programme Roulez Vert. L'incitatif du programme Roulez Vert du gouvernement du Québec est offert aux résidents admissibles du Québec à l'achat ou à la location d'un véhicule électrique neuf admissible jusqu'à la fin du programme, ou jusqu'à l'épuisement des fonds disponibles (selon la première éventualité). Le rabais gouvernemental allant jusqu'à 1 000 \$ sur les véhicules électriques est offert aux résidents admissibles du Québec à l'achat ou à la location (48 mois ou plus) d'un véhicule hybride rechargeable Mazda CX-70 2026 (GS-L et GT seulement) ou CX-90 2026 (GS, GS-L et GT seulement) neuf et non immatriculé auprès d'un détaillant Mazda participant au Québec et livré avant le 31 mai 2026. Le montant de l'incitatif varie en fonction (entre autres) de la durée de la période de location et des dates d'achat/location, et sera déduit du prix de vente négocié du véhicule admissible après taxes. Seule une location de 48 mois ou plus permet d'obtenir le rabais maximal. L'incitatif est administré par le gouvernement du Québec et peut être modifié ou résilié sans préavis. Mazda Canada n'est pas responsable des changements apportés au programme d'incitatifs gouvernemental et ne fait aucune déclaration quant au montant réel de celui-ci ou à l'admissibilité à un incitatif gouvernemental. Les informations sur les incitatifs sont fournies à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées. Des conditions, des restrictions et des critères d'admissibilité s'appliquent; ce ne sont pas tous les clients qui seront admissibles. Pour plus de détails ou pour déterminer si vous êtes admissible, visitez <https://www.quebec.ca/transports/transport-electrique/aide-financiere-vehicule-electrique/programme-roulez-vert>. * Pour en savoir plus sur la garantie Mazda Illimitée, rendez-vous sur [mazdaillimitee.ca](https://www.mazdaillimitee.ca). †NOTE : Les offres de location à la semaine ci-dessus sont présentées à titre d'information seulement. Les versements ne peuvent être effectués sur une base hebdomadaire et sont exigés toutes les deux semaines. Offre valable pour la location au détail des CX-30 GX 2026 (ZXXL86AA00)/CX-5 GX 2026 (NXXL86AA00)/CX-90 6 Cylindres en Ligne Turbo GS 2026 (WXS86AA00) avec 104/104/104 paiements aux deux semaines de 195 \$/237 \$/277 \$ pour 48/48/48 mois à un taux d'intérêt de 3,99 %/4,49 %/3,69 % ce qui comprend un acompte de 0 \$/500 \$/0 \$ (ou valeur d'échange équivalente). Le premier versement de location est payable au début du bail de location. Limite de 20 000 km par an. Frais de 8 ¢/8 ¢/8 ¢ le km excédentaire pour les modèles CX-30, CX-5/CX-90. Offres de location réservées aux clients au détail. Le détaillant peut vendre à prix moindre. Une commande / un échange du détaillant peut être nécessaire (mais peut ne pas être disponible dans tous les cas). Des conditions s'appliquent. L'offre prend fin le 31 mai 2026 et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Visitez [mazda.ca](https://www.mazda.ca) ou votre détaillant Mazda pour plus d'information L'immatriculation, le permis, les assurances, les droits spécifiques sur les pneus neufs (22,50 \$), les taxes et l'acompte (s'il y a lieu) sont en sus et peuvent être exigés au moment de la signature du contrat Le détaillant peut devoir passer une commande ou effectuer un échange pour certains véhicules. Ces offres sont valables du 1er au 31 mai 2026 ou jusqu'à épuisement des stocks. Financement ou location sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Des conditions s'appliquent. Visitez [mazda.ca](https://www.mazda.ca) ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.



mazda
DRUMMONDVILLE

1295, boul. Saint-Joseph | 819 477-5566
www.mazdadrummondville.com

Les travaux sont lancés au centre Marcel-Dionne

Des ouvriers s'affairant à démanteler le revêtement extérieur. (Photo : Ghyslain Bergeron)

La première phase des travaux d'agrandissement et de modernisation du centre Marcel-Dionne s'est récemment amorcée.



LOUIS-PHILIPPE SAMSON
@journalexpress.ca

Certains passants auront remarqué qu'une partie du stationnement de l'aréna de la rue Cockburn a été clôturée afin de faire place à l'aire de sécurité du chantier. D'ailleurs, la première phase des travaux se déroulera presque entièrement à l'extérieur du bâtiment.

La première étape des travaux consiste à retirer la brique et le revêtement du mur extérieur du côté de la rue Dorion, soit là où sera agrandi l'immeuble. L'actuel espace de garage pour la resurfaceuse ainsi qu'un

local d'entreposage adjacent seront aussi démantelés.

Par la suite, les équipes entreranno dans une phase d'excavation afin de préparer les fondations de l'agrandissement. Les travaux de bétonnage de la fondation suivront rapidement. C'est aussi à ce moment que seront faits les ouvrages de génie civil visant la mise en place des conduites d'aqueduc et d'égout, pour la gestion des eaux de drainage et l'aménagement de la future fosse à neige.

REMAX Élite AGENCE IMMOBILIÈRE
SA Évaluation gratuite de la valeur marchande de votre propriété
SÉBASTIEN AUBÉ
Courtier immobilier résidentiel
819 818-8809 | 1215, boul. St-Joseph, Drummondville
BUR. 819 477-5444

Une fois cela complété, la structure d'acier du nouvel espace sera assemblée dans les semaines suivantes.

La Ville de Drummondville estime que des ajustements seront probablement nécessaires à l'intérieur du bâtiment en raison des travaux. On précise néanmoins qu'il ne s'agira de rien de majeur.

«Il n'y aura pas d'impact à l'intérieur du bâtiment pour les utilisateurs, souligne Anne-Élisabeth Benjamin, conseillère en relation publique à la Ville de Drummondville. Le centre Marcel-Dionne est toujours fermé en été et le Festival de la poutine déménagement vers un nouvel endroit pour la prochaine édition.»

L'espace clôturé sera révisé une fois l'automne venu afin de laisser place aux activités normales qui se dérouleront au domicile des Voltigeurs.

La Ville indique qu'elle diffusera des mises à jour régulières de l'avancement des travaux.

SERVICE FUNÉRAIRE COOPÉRATIF DRUMMOND



AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres de Service Funéraire Coopératif Drummond se tiendra

**le mercredi 10 juin 2026 dès 17 h 30
au 2625, boul. Lemire, Drummondville (Québec).**

Les membres seront invités à prendre connaissance du rapport de l'auditeur (vérificateur) et du rapport annuel, statuer sur la répartition des trop-perçus, élire les administrateurs et nommer l'auditeur (vérificateur).

Il est à noter que les membres intéressés à postuler pour un poste d'administrateur doivent se procurer, à la coopérative, le formulaire de préavis de candidature et le retourner dûment complété au plus tard le mercredi 3 juin 2026 à 16 h, soit 5 jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

De petites bouchées seront servies dès l'accueil, soit vers 17 h.

L'assemblée sera suivie dès 19 h, par une conférence à la chapelle extérieure. Les grands repères du Petit Prince, revisités par M. Rémy Perras seront accompagnés de prestations musicales.

**Seuls les membres en règle auront
le droit de vote à cette assemblée.**

N.B.: La carte de membre sera demandée.

Donné à Drummondville, ce 28 mai 2026.
M. Yves Parenteau, secrétaire

P012253-1

PROMOTION SPÉCIALE

IMMO 1ère
L'ERMITAGE
RÉSIDENCE POUR AÎNÉS

**STUDIOS
DISPONIBLES**
Tout inclus

**À PARTIR DE
1505\$**
* Inclut le crédit pour maintien à domicile des personnes de 70 ans et plus

Offre valide pour toute signature de bail d'ici le 30 juin 2026 avec emménagement avant le 31 juillet 2026

Nancy St-Pierre
Conseillère à la location
n.st-pierre@immopremiere.ca

819-469-1166

540, rue Berol, Drummondville, Qc J2B 8H4

P012323-1

Une décision critiquée par des parents et difficile à prendre pour le CSSDC

Une cinquantaine d'élèves de maternelle qui ont été inscrits à l'école aux Quatre-Vents seront transférés, dès l'automne prochain, à l'école Sainte-Marie en raison du manque d'espace. Plusieurs parents d'élèves concernés dénoncent sévèrement la décision prise par le Centre de services scolaire des Chênes (CSSDC).



WILLIAM. HAMELIN
@journalexpress.ca

Le 12 mai dernier, la direction de l'école primaire aux Quatre-Vents a envoyé une lettre, dont *L'Express* a pu obtenir une copie, à 65 parents dont l'enfant est affecté par le transfert. On y apprend qu'en raison «d'un nombre d'inscriptions largement supérieur» à sa capacité d'accueil, l'établissement se voit dans l'obligation d'envoyer 52 élèves à celle de Sainte-Marie.

Le processus pour la sélection des élèves a fait en sorte qu'environ 20 enfants ayant au moins un frère ou une sœur étudiant à l'école aux Quatre-Vents ont été sélectionnés pour le transfert. Ce détail a déçu de nombreux parents qui ont contacté *L'Express* à cet égard.

Certains ont accepté de témoigner, mais sous le couvert de l'anonymat, par crainte des répercussions possibles sur leurs enfants concernés. C'est le cas notamment d'André* qui déplore le fait que sa routine familiale deviendra plus «chaotique» dès l'automne prochain.

«On a trois enfants : un qui va aller aux Quatre-Vents, l'autre ira à Sainte-Marie, et le dernier dans un CPE. La coordination va

être un vrai casse-tête pour nous autres le matin et le soir», explique celui qui vit depuis 15 ans dans le quartier avec sa famille.

«Je comprends la décision [du CSSDC], mais, même si on a accès au transport scolaire, on dirait qu'ils ont privilégié la distance [entre l'école et la maison] à la fratrie, et c'est ce qui me dérange le plus», déplore-t-il.

Tania*, une mère de deux enfants, dénonce la même chose qu'André. Son plus vieux va déjà aux Quatre-Vents et son plus jeune devait le rejoindre également l'automne prochain en rentrant en maternelle. Son benjamin n'appréhendait pas bien le fait d'aller à l'école.

«Je le prépare depuis deux ans en le rassurant sur le fait qu'il allait être avec son frère pour l'encourager dans cette transition stressante pour lui. Maintenant, en apprenant qu'il sera transféré à Sainte-Marie, j'ai l'impression de lui avoir menti pendant deux ans et je m'inquiète des répercussions sur son adaptation à sa rentrée scolaire. Je n'ai toujours pas trouvé le courage de lui annoncer la nouvelle», souligne-t-elle avec tristesse.

«Il nous faut une nouvelle école»

Le manque d'espace à l'école aux Quatre-Vents se fait de plus en plus ressentir. Le directeur du service des communications du CSSDC, Normand Page, fait savoir que 62 élèves ont dû être transférés à Sainte-Marie, et même à Notre-

Dame-du-Rosaire, l'an dernier, en raison d'un boom d'inscriptions.

De plus en plus de familles s'installent dans le secteur de la Commune de Drummondville, ce qui fait en sorte que les classes de l'école primaire de la rue Saint-Laurent «sont remplies à chaque niveau ou presque», affirme-t-il. La décision d'envoyer, cet automne, une cinquantaine d'élèves a ainsi été difficile à prendre pour sa direction.



Le directeur du service des communications du CSSDC, Normand Page, prévient que d'autres secteurs risquent d'être touchés par de nombreux transferts d'élèves. (Photo : Ghyslain Bergeron)

M. Page reconnaît que la situation est davantage mise en lumière cette année, puisque plus de fratries seront affectées par le transfert. L'école Sainte-Marie a d'ailleurs atteint sa pleine capacité pour la maternelle. Pour l'instant, un seul élève sera envoyé à celle de Saint-Joseph, indique le directeur du service des communications.

Selon lui, cette situation démontre qu'il faut ériger une école dans le quartier, soit celle prévue sur le terrain à l'intersection des rues de l'Intendant et du Troubadour.

«L'école aux Quatre-Vents détient 667 places. La nouvelle école comprendrait 32 classes et accueillerait 800 élèves. Ça viendrait couper le secteur en deux, ce qui fait qu'il y a une moitié [des jeunes] qui irait dans la nouvelle, et l'autre qui continuerait d'aller aux Quatre-Vents, où des places se libéreraient, et donc, il n'y aurait plus de transfert à faire», résume-t-il.

Le CSSDC a déjà pris de l'avance sur les plans et devis. La Ville de Drummondville a également effectué une promesse d'achat pour que l'organisation scolaire acquière le terrain. Tout ce qu'il manque, c'est le feu vert du ministère de l'Éducation, indique M. Page.

«Dans le meilleur des scénarios, on recevrait la réponse cet été pour qu'on effectue les pelletées de terre et ainsi prévoir une rentrée pour l'année scolaire 2028-2029. Entre-temps, il faut encore s'attendre à ce que d'autres élèves soient transférés l'année prochaine», prévient-il.

D'autres secteurs visés par les transferts?

Le directeur du service des communications du CSSDC reconnaît que le transfert d'élèves n'est pas un phénomène nouveau. Toutefois, délocaliser un nombre aussi élevé dans une autre école, comme c'est le cas dans le secteur de la Commune, est assez particulier, selon lui.

Normand Page prévient que, en raison du manque d'espace dans plusieurs établissements de la région, d'autres quartiers pourraient être affectés. C'est le cas notamment de Saint-Nicéphore.

«Il y a tellement de monde qui s'installe de plus en plus dans les secteurs compris entre les écoles du Bosquet et Saint-Nicéphore. On va se ramasser avec le même problème éventuellement si le ministère n'approuve pas nos demandes d'ajout d'espaces», avertit-il.

«C'est pour ça qu'on est proactif et que l'on fait des demandes au ministère pour avoir de nouvelles écoles, ou à tout le moins, d'implanter plus de classes modulaires temporaires», ajoute en terminant M. Page.

Le CSSDC note qu'il faudrait ajouter 121 classes au primaire d'ici la rentrée scolaire 2029-2030 pour répondre à l'augmentation de la population étudiante. Des demandes pour des agrandissements ont d'ailleurs été déposées au dernier Plan québécois des infrastructures (PQI), dont une pour l'école Saint-Nicéphore.

De son côté, le ministère de l'Éducation indique par courriel à *L'Express* que les analyses des demandes suivent leur cours et que les résultats seront connus dans les prochains mois.

*Nom fictif

Le Groupe TYT gagne partiellement son procès contre Desjardins

Suite à une série de virements frauduleux en 2020, le Groupe TYT poursuivait la Caisse Desjardins de Drummondville et de la Fédération des Caisses Desjardins pour plus de 1,5 M\$. Il a finalement pu obtenir la somme de 356 756,90 \$, plus intérêts.



En juin 2020, le Groupe TYT est victime d'une importante fraude bancaire perpétrée au moyen de cinq transferts de fonds électroniques vers l'international, à partir d'un compte détenu à la Caisse Desjardins de Drummondville.

Dans le cadre d'une action en responsabilité signifiée en juin 2021, TYT réclame de la Caisse Desjardins de Drummondville et de la Fédération des Caisses Desjardins une somme de plus de 1,5 M\$ en dommages.

Fraude du président

La fraude qui a permis d'obtenir illégalement ces fonds de TYT est appelée «fraude du président», car elle consiste à usurper l'identité d'un dirigeant d'entreprise, afin de tromper la vigilance d'un employé dans le but d'obtenir des fonds.

Ce sont cinq transferts de fonds, totalisant un montant de 1 750 000 \$ US (environ 2 380 700 CAD), qui ont été faits les 8, 9, 10, 11 et 15 juin 2020, à partir du compte



Le Groupe TYT réclame plus de 1,5 M\$ à la Caisse Desjardins de Drummondville et à la Fédération des Caisses Desjardins. (Photo : gracieuseté)

de TYT à la Caisse Desjardins de Drummondville, vers Hong Kong et la Chine.

Les fraudeurs se sont fait passer pour le président de TYT, Patrick Turcotte, et ont ainsi berné la cheffe comptable de l'entreprise à faire les transferts de fonds.

Lorsque la fraude a été découverte, une partie seulement de l'argent détourné a pu être récupérée, soit 686 916 \$ US.

LOTO
FONDATION

Chasse à l'As

Au profit de la
FONDATION
SAINTE-CROIX/HERIOT

LOTOFONDATION.COM

819 478-6467

Porte-parole
MÉGAN BROUILLARD

TYT allègue que Desjardins n'a pas agi comme une institution financière raisonnable, prudente et diligente, au moment des transferts de fonds ni par la suite, étant donc redevable des dommages causés. Desjardins conteste sa responsabilité et avance plusieurs moyens de défense ou pour limiter l'indemnisation, ajoutant que TYT a causé ses dommages par sa propre négligence.

Jugement

Le Tribunal estime que Desjardins n'a pas adopté une conduite suffisamment diligente et prudente dans cette affaire. Il a donc été statué, le 11 mai dernier, que Desjardins est partiellement responsable des dommages allégués par TYT. Desjardins devra donc verser la somme de 356 756,90 \$, plus intérêts, à TYT. Seule la Fédération des Caisses Desjardins sera condamnée à rembourser ce montant à TYT, car, suivant la preuve, c'est elle qui a la responsabilité d'assurer la gestion des risques du Mouvement Desjardins, incluant la détection et la prévention des fraudes.

DRUMMOND EN BIÈRE

8^E ÉDITION
4-5-6 JUIN 2026

LA SEMAINE PROCHAINE, ON LANCE L'ÉTÉ.

VALAIRE
PHIL LAUZON - LUKE COMBS DELUXE EDITION
MAD CADDIES

PASSEPORT 3 JOURS
36\$
40\$ À LA PORTE
EN LIGNE

ACHÈTE TON WEEK-END MAINTENANT.

Desjardins
Caisse de Drummondville

OUVERTURE AUTOMNE 2026
Blaxton Drummondville
ON RECRUTE
Envoie ton CV | jmiserez@blaxton.com

540 rue St-Amant, Drummondville, QC, J2C 6Z3, Grand Times Hotel

N&N Remorques dénonce une tentative d'expropriation par la Ville

Les terrains, qui serviraient à l'implantation d'un campus industriel, se retrouvent en arrière de l'usine d'assemblage.
(Photos : Tristan Ouimet)

L'entreprise N&N Remorques, dont le siège social est situé sur la route 139 à Saint-Nicéphore, dénonce la tentative d'expropriation de ses terrains par la Ville de Drummondville, dans le but de développer un parc industriel. Ses dirigeants réclament à la Municipalité «de se désister» avant l'audience devant la Cour supérieure portant sur la légalité de l'expropriation, prévue en juin.



TRISTAN. OUMET
@journalexpress.ca

Pour mettre en contexte, l'entreprise familiale, qui se spécialise dans la fabrication de remorques en acier galvanisé, souhaite la création d'un campus industriel sur ces terrains, qui comprendrait notamment une usine de soudure, une usine de transformation du métal, un atelier de mécanique ainsi qu'un espace de recherche et développement.

Comme ceux-ci sont situés près de son usine d'assemblage à Saint-Nicéphore, N&N Remorques explique que ce campus permettrait de «réunir toutes les étapes pour la fabrication d'une remorque en acier galvanisé», à un seul endroit.

On parlerait ici d'un projet d'environ 20 M\$, qui permettrait également de créer jusqu'à 100 emplois supplémentaires et de produire jusqu'à 12 000 remorques par année. En 2025, ce sont 6 500 remorques qui ont été produites, avec 125 employés.

L'entreprise familiale a tenu une conférence de presse, le 21 mai, à l'usine d'assemblage, portant sur cette dénonciation.

Pris par surprise

C'est en mars 2025 que le cauchemar commence lorsqu'un huissier de justice remet un avis d'expropriation à N&N Remorques, qui n'a jamais été contactée au préalable, a expliqué Bryan Montcalm, associé-directeur de l'entreprise.

plus d'informations sur l'intention de la Ville, mais les démarches n'auraient donné aucun «résultat concret».

Selon Bryan Montcalm, les terrains de l'entreprise visés représenteraient seulement de 5 à 10 % de l'ensemble du futur parc industriel. Dans ce contexte, il ne comprend pas l'intention de la Ville de les exclure du parc industriel alors que le projet est justement à vocation industrielle.

«La Ville n'a pas besoin de mes terrains pour faire son projet de parc industriel. Elle a amplement de terrains sur les lots adjacents.



Bryan Montcalm, associé-directeur chez N&N Remorques, ainsi que Martin Montcalm, fondateur de l'entreprise.

«On est allé en Cour [supérieure] pour contester la légalité de l'expropriation, mais aussi pour demander un sursis des procédures. Le juge nous a donné raison sur le sursis, ce qui veut dire qu'on peut garder nos terrains un petit bout de temps, jusqu'à ce qu'ils tranchent sur la légalité de l'expropriation», a ajouté M. Montcalm.

Par ailleurs, l'entreprise aurait contacté le directeur du cabinet du maire pour obtenir

Tout ça, ça n'a juste pas de bon sens à mes yeux. En plus, la Ville de Drummondville connaissait dès 2021 notre intention de projet de trois phases sur notre terrain», s'est-il indigné, tout en précisant qu'aucune solution n'a été proposée.

L'avenir de l'entreprise

Pour l'entreprise familiale, ce dossier menace son futur.

«On est en affaires depuis une trentaine d'années et on veut continuer. J'ai 36 ans et mes frères sont aussi dans la trentaine. Il va y avoir aussi des enjeux de compétition dans le futur», a prévenu Bryan Montcalm, devant les journalistes.

«On a traversé plusieurs enjeux, dont la pandémie. Actuellement, les tarifs de Trump sur l'acier et l'aluminium nous frappent de plein fouet», a-t-il ajouté.

Tout au long de la conférence de presse, le fondateur Martin Montcalm avait la voix nouée par l'émotion.

«J'ai passé ma vie à bâtir ça pour mes enfants et mes petits-enfants. Ça vient me chercher droit au cœur. Je ne peux pas croire qu'il y a des personnes qui peuvent faire souffrir les gens de la sorte», se désole-t-il.

Si le dossier se rend en Cour supérieure, en juin prochain, Bryan Montcalm avise sans détour que sa famille ira «jusqu'au bout de cette question», malgré les coûts que cela engendrera.

Interpellé par L'Express, la Ville de Drummondville n'a pas voulu commenter, en raison des procédures judiciaires en cours. Toutefois, plus de 24 heures après la conférence de presse, elle a souhaité donner sa version via une déclaration écrite.

Selon l'appareil municipal, les démarches en cours ne visent ni le site ni les installations actuellement occupées par l'entreprise.

«En outre, elles ne remettent pas en cause la capacité de celle-ci à planifier un projet d'expansion. Présentement, la parcelle visée par une expropriation ne peut être exploitée ou occupée à des fins industrielles.»

La Ville indique aussi que l'entreprise a été mise au fait du projet de parc industriel en 2022.

«Le projet de parc industriel dans le secteur Saint-Nicéphore s'inscrit dans une planification amorcée il y a plusieurs années et partagée publiquement. Il vise une croissance économique structurée et respectueuse de l'environnement», ajoute-t-elle.

En juin, la Ville fera valoir ses représentations devant la Cour supérieure quant à la légalité de la démarche d'expropriation, et ce, «tout en veillant au respect des principes législatifs applicables en matière d'indemnisation des propriétaires», dit-elle.

Compte tenu des procédures judiciaires en cours, la Ville de Drummondville n'est pas en mesure de commenter davantage les éléments faisant l'objet du litige.

Présentateur officiel
Soirée EXPE RIENZA 11 JUIN 2026

L'INCONTOURNABLE DU DÉBUT D'ÉTÉ

Billets



Rassemblez vos collègues, vos amis ou vos partenaires d'affaires et venez vivre EXPERIENZA ! Chaque billet vendu soutient les soins et services de santé ici dans la MRC de Drummond. Les fonds amassés iront vers des projets prioritaires identifiés en collaboration avec le CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec.

Au profit de



**FONDATION
SAINTE-CROIX/HERIOT**

PARTENAIRES PLATINE



PARTENAIRES OR



FONDATION
Léo-Paul THERRIEN



Huit promoteurs «en mode exploratoire» dans la MRC

À la suite du lancement par Hydro-Québec d'un nouvel appel d'offres visant l'acquisition d'énergie éolienne, plusieurs développeurs manifestent, à ce stade-ci, un intérêt pour le potentiel énergétique du territoire de la MRC de Drummond. Actuellement, huit promoteurs sont «en mode exploratoire» et effectuent «des analyses préliminaires».

TRISTAN. OUMET
@journalexpress.ca

C'est ce qu'indique la préfète Line Fréchette, dans une déclaration écrite transmise à *L'Express*, en réponse à une demande de précision à la suite d'une publication Facebook de la MRC sur le sujet.

«Il est toutefois important de préciser qu'aucun projet n'a été déposé, qu'aucun site n'a été retenu et qu'aucune décision n'a été prise concernant des municipalités spécifiques. Nous souhaitons éviter toute spéculation inutile à cette étape, alors que les démarches en cours visent uniquement à évaluer le potentiel du territoire», informe Mme Fréchette.

La préfète fait savoir que dans les prochaines semaines et les prochains mois, certaines municipalités pourraient être approchées «afin d'obtenir de l'information ou

de valider certains éléments techniques liés au potentiel énergétique».

«Si un projet concret devait éventuellement émerger, les municipalités concernées, les conseils municipaux ainsi que les citoyens seraient directement consultés dans un processus transparent et encadré par les critères d'acceptabilité sociale établis par la MRC», continue-t-elle.

«Notre priorité vise toujours un développement responsable, respectueux des communautés, du territoire et de la qualité de vie des citoyens», ajoute-t-elle.

Le nouvel appel d'offres d'Hydro-Québec vise un bloc de 5 à 10 TWh d'énergie éolienne.

Le nouvel appel d'offres d'Hydro-Québec vise un bloc de 5 à 10 TWh d'énergie éolienne.

(Photo : archives, Ghyslain Bergeron)



Journée déchiquetage Desjardins



Les caisses Desjardins du secteur Drummond s'unissent pour offrir aux citoyens une façon sécuritaire de détruire leurs documents confidentiels.

C'est gratuit !

Un maximum de 10 boîtes de documents par véhicule sera accepté.

Samedi 6 juin 2026
de 9 h à 12 h

Trois points de dépôt pour recevoir vos documents

Caisse Desjardins de Drummondville
460, boulevard Saint-Joseph
Drummondville

Caisse Desjardins des Chênes
242, rue Sainte-Thérèse
Saint-Germain-de-Grantham

Caisse Desjardins de l'Est de Drummond
Cour de l'église, rue Principale
Saint-Cyrille-de-Wendover

 **Desjardins**

Une aide financière importante pour les camps de jour à besoins particuliers

La Ville de Drummondville bonifie son financement des camps de jour pour enfants à besoins particuliers en prévision de l'été 2026. (Photo : gracieuseté)

Le conseil municipal drummondvillois a autorisé l'octroi de subventions destinées à l'accompagnement des enfants à besoins particuliers fréquentant les camps de jour durant l'été 2026.

LOUIS-PHILIPPE SAMSON
@journalexpress.ca

Dans le cadre du programme municipal d'accompagnement en camps de jour, une aide financière de plus de 650 000 \$ sera versée aux centres communautaires de Drummondville. Lors de la séance du 19 mai, le conseil municipal a approuvé une bonification d'un montant de

175 000 \$ au montant budgété.

«On voit une importante recrudescence de ces enfants qui ont besoin d'un accompagnement particulier et ça met une pression sur nos centres communautaires, a souligné le maire Jean-François Houle. La Ville accepte d'élever sa subvention, mais il y a un audit qui se fera éventuellement pour vérifier ce qui pourrait être fait afin de mieux contrôler ces coûts à l'avenir.»

Cette mesure vise à assurer un encadrement de qualité aux enfants nécessitant un soutien particulier, tout en favorisant leur participation aux activités estivales offertes sur le territoire, indique la Ville. Mis en place en 2019, ce programme cherche à répondre au souhait de la Ville de rendre ses services de loisirs accessibles et inclusifs pour ses familles.

Centre Normand-Léveillé

Le conseil municipal a aussi donné le feu vert à une entente avec le Centre Normand-Léveillé dans le cadre du programme

d'accompagnement 2026. Celle-ci prévoit l'octroi d'une subvention de 44 360 \$ pour l'année en cours. Ce montant est inclus dans l'enveloppe globale de plus de 650 000 \$ dédiée à l'accompagnement des enfants à besoins particuliers dans les camps de jour.

Cette collaboration doit permettre d'offrir un accompagnement spécialisé à des enfants dont les besoins sont plus importants et qui ne peuvent être pris en charge dans les camps de jour opérés par les centres communautaires, assurant ainsi une réponse adaptée à chaque situation, indique la Ville.

Frais supplémentaires

Les élus municipaux ont également approuvé des avenants à certains contrats municipaux. Pour les travaux de réhabilitation de phase 2 du site de la Fortissimo, un montant supplémentaire au contrat initial a dû être octroyé en raison de plus grands volumes de sol contaminés à évacuer et à traiter. Le total de cet avenant versé à Excavation Yvon Benoit est donc de 841 070 \$.

Quant aux travaux au poste de pompage Mercure, un avenant de 93 382 \$ est nécessaire pour des services professionnels. Initialement, les travaux de surveillance ont été prévus pour une période de 12 semaines. Cependant, l'étude géotechnique a révélé des conditions de sol plus complexes que prévu, obligeant des excavations additionnelles. L'échéancier a donc été revu à la hausse, nécessitant une plus longue période de surveillance de chantier.

Modernisation des descentes de bateaux

Les deux descentes publiques de bateaux recevront une cure de jouvence dès le mois de juillet.

Les installations du parc Kounak, sur le chemin Hemming, et de l'Aéroport, sur le boulevard Allard, bénéficieront d'interventions qui visent à mieux sécuriser les infrastructures et à mettre en place de nouveaux aménagements. Et, dès 2027, une restructuration du système d'accès aux rampes de mise à l'eau ainsi que des bornes permanentes de lavage des embarcations seront implantées.

«Ce projet aura pour aboutissement la protection de notre rivière Saint-François, a exprimé le maire Jean-François Houle, dans un communiqué de presse. Il en va de la préservation de l'environnement pour les générations futures. En parallèle, nous achèverons la modernisation de deux importants pôles d'attraction de la navigation de plaisance sur le territoire, avec des installations et une technologie qui en garantiront la pérennité.»

Nouvelle formule

Cette mise à niveau entraînera l'installation d'un système de barrières automatisées aux entrées de chacun des deux sites vers les descentes de bateaux. Des bornes électroniques donnant accès à des stations

permanentes de lavage seront également mises en place.

De cette façon, le nettoyage des embarcations nautiques deviendra requis comme droit d'entrée avant leur mise à l'eau. Une offre tarifaire pour le lavage et l'accès aux descentes, adaptée aux réalités des usagers (lieu de résidence et fréquentation quotidienne ou saisonnière), est en développement pour 2027. Les installations (bornes de lavage et barrières automatisées) seront à l'essai au courant de la saison 2026, sans aucuns frais d'utilisation.

Méthode éprouvée

En rendant le lavage obligatoire, la Ville

estime agir concrètement afin de limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes.

Une fois ces espèces invasives installées dans un plan d'eau, leur élimination devient souvent impossible. Contre cette menace, le lavage à pression à l'eau chaude constitue une méthode efficace et décisive. La chaleur détruisant les microorganismes indésirables.

Les stations étant installées sur un terrain situé en pente en direction de la rivière, toutes les eaux issues du lavage seront acheminées vers un sol perméable approprié à cet effet, conformément aux exigences gouvernementales. Ce dispositif de rétention doit assurer la protection des activités récréatives sur la rivière et contribuer à la réduction des coûts d'entretien, notamment pour la prise d'eau potable.

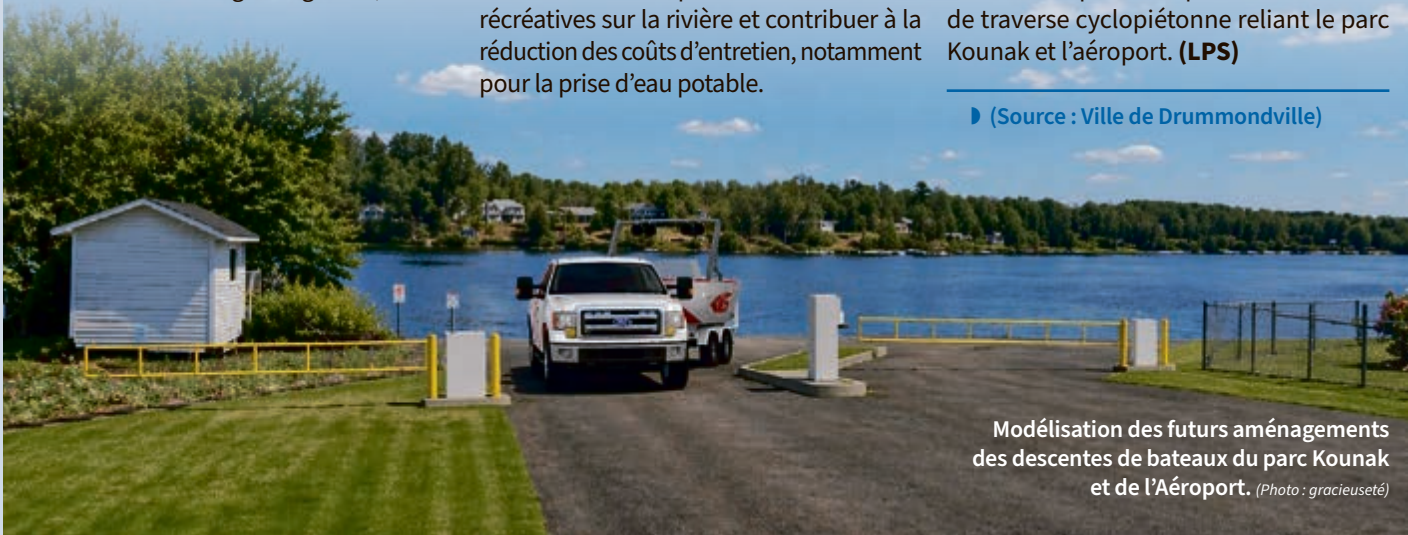
Approche progressive

Le chantier se composera de deux phases lancées simultanément, mais de différentes durées afin de minimiser les impacts sur les activités nautiques. Il est estimé que les travaux prendront fin vers l'automne prochain.

Plus courte, la première phase touchera la descente du parc Kounak, qui sera accessible sans interruption. La seconde concerne la descente de l'Aéroport. Les travaux forceront la fermeture de ce site et la mise en arrêt temporaire de la rampe de mise à l'eau. En attendant, le public aura accès à la descente du parc Kounak.

Aucun impact n'est prévu sur le service de traverse cyclopiétonne reliant le parc Kounak et l'aéroport. (LPS)

► (Source : Ville de Drummondville)



Modélisation des futurs aménagements des descentes de bateaux du parc Kounak et de l'Aéroport. (Photo : gracieuseté)

Éclairage de rue

Le conseil municipal a octroyé un contrat de fourniture et d'installation d'éclairage de rue à l'entreprise Électro-Système P.L. pour une somme de 893 341 \$. Ces travaux concernent les rues du Boisseau, du Cabernet, du Triton-Vert, du Meunier-Rouge, de la Crécerelle, des Grèbes, des Mésanges, des Fous-de-Bassan, des Croisades, du Reliquaire, du Campanile, des Courlis, de la Chouette, Les-sard, Lucille-Matte, du Satin et du Velours.

Se retrouvant principalement dans de nouveaux secteurs, ces interventions visent à améliorer la sécurité, la durabilité des infrastructures et le confort des déplacements pour l'ensemble des usagers. Certaines de ces artères recevront aussi des travaux d'asphaltage de la chaussée et d'installation de bordures de béton, signale la Ville.

Ces chantiers seront réalisés au courant de la saison estivale, Drummondville invite les résidents à consulter sa carte interactive Info travaux pour plus de détails.

Parc Sainte-Thérèse

Interpelé par un citoyen lors de la précédente séance publique, le conseil municipal drummondvillois a fait savoir qu'aucune action ne sera faite dans l'immédiat quant à l'accessibilité du parc Sainte-Thérèse pour les gens à mobilité réduite.

«C'était déjà dans les cartons que ce soit revu, a dit le maire Houle. Il y a des travaux qu'on a décidé de ne pas nécessairement faire cette année parce qu'on veut justement prioriser cet aspect et nous assurer d'avoir un plan directeur pour ce parc précis avant

de faire des interventions. L'accès universel est un élément important pour nous.»

L'option de réaliser un aménagement temporaire pour favoriser l'accès a été considérée. Cependant, le maire a signalé que les élus ont jugé idéal d'attendre afin de proposer une solution permanente. Concédaient que l'accessibilité pourrait être plus difficile cette année, M. Houle a assuré que les choses seront rétablies l'an prochain.

Emplois DPJ

Deux jeunes employés de la Ville de Drummondville issus du plan municipal d'emplois pour les jeunes sous la protection de la jeunesse ont vu leurs efforts reconnus lors des assises de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Ils ont été honorés devant près de 2 000 élus de la province pour leur persévérance et leur résilience. Ces deux jeunes, Danya et Nicola, travaillent au sein de la division aux parcs, espaces verts, foresterie urbaine et édifices.

«C'était touchant et émouvant de voir ces deux jeunes-là. On a eu l'occasion de partager le dîner avec eux. C'est un très beau programme et ce sont des jeunes qui sont en train de s'en sortir», a souligné Jean-François Houle.

Ce programme offert aux jeunes ayant passé par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) existe depuis 2009 et Drummondville y prend part pratiquement depuis son lancement. Les jeunes qui y participent occupent essentiellement un emploi d'été. La Ville accueille annuellement un ou deux participants.



CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE LOISIRS
CLAUDE-NAULT

Un corps en mouvement ... Un esprit en liberté ...



CARAVANE
KAMÉLÉON

**Pavillon Patio Drummond
Salle Desjardins
1080, rue Clair, Drummondville**

**Les jeudis
Du 11 juin au 30 juillet 2026**

Heures de 18h30 à 19h30

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE**

PETIT PAS...GRAND BIEN FAIT

En partenariat avec:



Québec



fqcl:
Fédération québécoise
des centres communautaires
de loisir

**Gratuit grâce
au PAFIMC**

Pavillon Patio Drummond
1080, rue Clair, Drummondville
Inscription : www.cclcn.ca

P012310-1

Un lieu qui
nourrit **la vie.**



CENTRE DE JOUR EN SOINS PALLIATIFS

Unique en son genre au Québec, le Havre d'Elizabeth accueille **gratuitement** les personnes vivant avec une maladie incurable évolutive, qui demeurent encore à domicile et pour qui l'étape de la fin de vie n'est pas encore enclenchée, ainsi que leurs proches, à raison d'une journée par semaine.

Du lundi au jeudi.

Inscriptions obligatoires

LA VIE AU HAVRE

Le Havre d'Elizabeth offre une approche globale du bien-être à travers une gamme de soins **entièrement gratuits**, pensés pour répondre aux besoins physiques, émotionnels et sociaux des invités et de leurs proches.

- Soutien psychologique individuel et en groupe
- Acupuncture
- Massothérapie et physiothérapie
- Accompagnement par l'art
- Détente au bain thérapeutique
- Coiffure et soins esthétiques
- Yoga adapté

*Maintenant
ouvert le lundi!*

Découvrez
nos ateliers
et conférences.



admin@maisonreneverrier.com • www.fondationreneverrier.com • 819.477.3044 #302

P012327-1

Trois solutions possibles pour le parc Jardin-des-Galleries

La Ville de Drummondville a tenu, le 20 mai, une séance d'information pour les résidents voisins du parc Jardin-des-Galleries lors de laquelle trois options de réaménagement des lieux leur ont été proposées.

LOUIS-PHILIPPE SAMSON
@journallexpress.ca

Les trois pistes de solutions ont été dégagées à la suite, notamment, des études acoustiques ayant été commandées par la Ville ces derniers mois. Drummondville a également dit mettre de l'avant des actions en lien avec les huit recommandations que lui a faites la Direction de la santé publique et responsabilité populationnelle (DSPRP) du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (MCQ).

La première option présentée aux citoyens prévoirait à maintenir la surface de dek hockey en place, mais en aménageant les lieux afin de réduire l'émergence de bruits perturbateurs. Celle-ci consisterait en l'isolation acoustique de l'intérieur des bandes et d'apposer un assemblage multicouche sur les bandes à l'intérieur de l'enceinte de la patinoire. Cet assemblage comprend un panneau acoustique de 40 millimètres (mm) ainsi que de deux membranes de caoutchouc de 4 mm réduisant les bruits d'impacts. Selon l'étude de WSP Canada, cet assemblage multicouche seul permet de réduire de 30 décibels les bruits d'impact de balle de dek hockey ainsi que l'effet de réverbération perceptible par l'oreille. La pratique du hockey serait toujours encadrée par un horaire strict. Cette première option comprendrait aussi la relocalisation des modules de jeux ailleurs dans le parc et d'aménager, à cet endroit, un monticule sur lequel seront plantés des arbres matures afin de limiter la transmission des bruits. Celle-ci nécessiterait un budget avoisinant les 170 000 \$.

La deuxième option présentée comprendrait la relocalisation de la surface de dek hockey, mais le maintien des bandes pour y

faire une patinoire naturelle en hiver. La surface serait réinstallée dans un parc plus éloigné de résidences et où des bandes sont déjà installées. L'exemple du parc Gérard-Perron comme un lieu propice a été soulevé, mais la démarche devra être approfondie avant de statuer sur l'emplacement final. Un marquage de jeux ludiques pour enfants de différents âges serait fait sur la surface asphaltée à l'intérieur de l'enceinte de la patinoire du parc Jardin-des-Galleries. L'accès y serait libre en fonction des heures d'ouverture habituelles des parcs, soit de 6 h à 23 h. La Ville prévoit aussi d'y insonoriser l'intérieur des bandes. La somme totale à injecter serait de 115 000 \$.

La troisième et dernière option prévoirait aussi la relocalisation de la surface de dek hockey dans un autre parc drummondvillois. La Ville insonoriserait tout de même les bandes pour l'utilisation comme glace naturelle en hiver. On ajouterait des jeux de cour d'école, tels que la spiroballe ou le gaga-ball, des balançoires pour adultes et un tapis de gazon synthétique sur une partie de la surface de jeu. Ces aménagements commanderaient un montant avoisinant les 175 000 \$.

La Ville estime aussi que le retrait seulement de la surface de dek hockey et non des bandes devrait limiter la pratique du sport en été. Celle-ci ne sera pas formellement interdite. «La surface en asphalte fera en sorte que ce sera comme jouer au hockey dans la rue, a expliqué Jessy Caya, coordonnateur au service des loisirs et de la vie communautaire de Drummondville. La surface de dek fait en sorte que les équipements se brisent moins et qu'il est plus facile de jouer. Sur l'asphalte, le jeu de dek hockey est moins plaisant, si on peut le dire comme ça.»

On a également mentionné que les plans de bonifications, comme la construction d'un chalet de services, d'un stationnement et de systèmes d'éclairage, ont été mis sur pause le temps de régler la problématique du bruit. Ces projets seront réévalués une fois la situation actuelle résolue de façon durable.

Les participants à la consultation ont semblé principalement supporter l'implantation de la première option d'aménagement. Ceux-ci pouvaient interagir à l'aide d'un clavardage modéré.

«Le quartier mérite tout le temps consacré à ce dossier, parce que, chez vous, c'est une situation importante, a souligné le maire Jean-François Houle, au début de la consultation. J'ai confiance que cela nous aidera à bien cheminer vers une décision finale. Celle-ci ne plaira certainement pas à tout le monde, mais chacun pourra dire

Une des trois options de réaménagement nécessiterait de déplacer les modules de jeux pour ériger un monticule et y planter des arbres matures.

(Photo : archives, Ghyslain Bergeron)



Participation

Près de 70 personnes ont participé à cette séance de consultation, incluant les représentants municipaux. Il faut cependant mentionner qu'un problème technique a empêché certains citoyens de se connecter à la rencontre virtuelle dans les premières minutes. La consultation, initialement prévue à 19 h 30, a plutôt été reprise sur le coup de 20 h. La Ville avait fait parvenir une invitation et un lien de connexion aux habitations se retrouvant dans un rayon de 800 mètres autour du parc, soit environ 1 500 adresses. L'enregistrement de la consultation doit être rendu disponible sur le site web de la Ville de Drummondville.

qu'il a été écouté. Quelle que soit la décision, ça ne sera pas faute d'avoir considéré tous les points de vue et soulevé tous les angles.»

Quant à la suite du processus, un rapport sur le déroulement de la consultation sera remis aux élus le 8 juin prochain. Le sujet devrait être à l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du 15 juin. À ce moment, les élus dévoileront l'option d'aménagement retenue. Leur décision prendra entre autres en considération les études techniques, l'opinion des citoyens, les coûts et l'historique de la problématique.

Suivant la séance du 15 juin, la Ville continuera de recevoir les rétroactions des citoyens sur l'option retenue.

Maltraitance envers les aînés

Un mandat provincial confié au CCEG du Cégep Drummond

Le ministère de la Justice du Québec a confié un mandat au Centre collégial d'expertise en gérontologie (CCEG|CCTT) du Cégep Drummond visant le déploiement, à l'échelle de la province, de formations portant sur les différents recours et options possibles en situation de maltraitance envers les personnes aînées.

Ce mandat s'inscrit dans la mise en œuvre de la mesure 21 du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2022-2027, qui vise notamment à renforcer les connaissances des populations con-

cernées sur leurs droits et recours.

Développées par Éducaloi en collaboration avec la Chaire de recherche Antoine-Turmel sur la protection juridique des aînés, ces formations proposent des contenus vulgarisés, ancrés dans des situations concrètes, permettant de mieux comprendre les recours et options disponibles et les démarches à entreprendre.

Le CCEG assurera leur déploiement d'août 2026 à mars 2027 auprès de trois publics clés, soit les personnes aînées, les personnes proches aidantes ainsi que les personnes intervenantes du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que des milieux communautaires.

Au total, un minimum de 51 formations sera offert dans toutes les régions du Québec en mode présentiel et des formations supplémentaires seront données en mode virtuel, afin d'assurer une accessibilité optimale.

«La force de ce projet réside dans la collaboration étroite avec les milieux de pratique, les organismes communautaires et les partenaires gouvernementaux, souligne le chercheur Olivier Moreau. Cette coconstruction permet de maximiser l'impact réel des formations dans les organisations et d'assurer une meilleure appropriation des recours par les personnes concernées.»

Le CCEG invite les organisations, institutions et regroupements de toutes les régions du Québec à manifester leur intérêt pour recevoir une ou plusieurs formations dès maintenant.

Ces activités visent à renforcer les connaissances juridiques liées à la maltraitance, outiller les intervenants et les proches aidants, soutenir la prévention et l'intervention dans les milieux et favoriser une meilleure protection des droits des personnes aînées. (WH)

► (Source : Centre collégial d'expertise en gérontologie, Cégep Drummond)

Le niveau estival devrait être atteint le 15 juin

Les plaisanciers devront s'armer de patience avant de pouvoir naviguer sur la rivière Saint-François.

TRISTAN.OUIMET
@journalexpress.ca

Environ trois semaines après le début de l'abaissement du niveau d'eau sous la crête déversante du barrage en amont de la centrale de la Chute-Hemmings, en vue de l'installation annuelle des haussoirs, la rivière Saint-François n'a toujours pas atteint son niveau estival habituel.

Soutongnoma Aïda Ouédraogo, conseillère aux relations avec le milieu chez

Hydro-Québec, explique à *L'Express* que ce délai est causé en raison «de réparations à faire sur la crête déversante».

Ainsi, l'atteinte du niveau d'eau estival habituel est prévue vers le 15 juin, alors qu'elle était initialement fixée autour du 18 mai.

L'installation des haussoirs se fera jusqu'au 11 juin. De base, cette étape se réalisait jusqu'au 15 mai.

Soutongnoma Aïda Ouédraogo indique également qu'avec le niveau d'eau actuel, certaines activités, comme la navigation et les usages récréatifs, peuvent être «temporairement affectées».

Habituellement, le niveau estival est atteint entre la mi-mai et la fin mai.

L'atteinte du niveau d'eau estival habituel était initialement prévue vers le 18 mai.

(Photo : archives, Ghyslain Bergeron)



Exploit hors du commun pour Charles Page

Charles Page a réussi à grimper les cinq plus hauts sommets de la planète.

(Photo : archives, Ghyslain Bergeron)

Le Drummondvillois Charles Page a réussi un exploit hors du commun : avec l'ascension du sommet Kanchenjunga, il est devenu la première personne née au Canada à franchir les cinq plus hauts sommets du monde.

CLAUDE-HÉLÈNE DESROSIERS
ch.desrosiers@journalexpress.ca

C'est vers 5 h le 23 mai qu'il a terminé de gravir les 8586 mètres du sommet Kanchenjunga, 3^e plus haut au monde. «Je sens que j'ai tout donné aux mon-

tagnes et qu'elles m'ont tout donné en retour», écrit l'alpiniste sur son compte *Instagram*.

Son expédition a demandé une grande préparation pour cette montagne réputée dangereuse. Dès mars, il s'est acclimaté à l'altitude sur le Pic Mera (6 476 mètres). En avril, Charles Page a atteint le sommet de l'Annapurna (8 091 mètres).

L'aventurier avait déjà grimpé le mont Everest (plus haut sommet), le K2 (2^e), Lhotse (4^e) et Makalu (5^e).

Il a aussi annoncé avoir amassé la somme incroyable de 200 000 \$ pour Opération enfant soleil.



info | soutien
aide | écoute
entraide

APEHD
Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond

1140, rue Cormier
Drummondville | 819 477-9377 | info@apehd.ca

L'EXPRESS Magazine

Édition de juin le 5 juin

En kiosque le 5 juin



Disponible chez les marchands suivants : À DRUMMONDVILLE

Buropro	Metro Plus	
Caisse Desjardins	Place Charpentier	
• 460, boul. St-Joseph	Société d'histoire de Drummond	
• 50, rue Notre-Dame	Sonic - Dépanneur Hemming	
Canadian Tire	Tigre Géant	
Dépanneur GIL Inc.	Uniprix Nicolas et Marilyne Blanchette	
Épicerie des Pins	Uniprix A Giroux, P Drouin et associés	
IGA		
Jean Coutu		
Laferté		
Marché Public		

Autres points de cueillette dans la MRC DE DRUMMOND

Notre-Dame-du-Bon-Conseil	St-Germain-de-Grantham
Marché Bonichoix	Marché du village
Bon Conseil Inc.	St-Guillaume
St-Cyrille	Coop Agrilait
Marché Bouvette	St-Lucien
Quincaillerie Dupuis	Dépanneur Noël
St-Eugène	St-Pie-de-Guire
Épicerie St-Eugène	Municipalité
	Wickham
	Harnois

Également disponible au journal **Express** 575, rue des Écoles, porte 1, suite 201 | Drummondville

Avis de décès

AVIS DE DÉCÈS



ARCHAMBAULT
André

1932-2026

P012314-1

À Drummondville, le 26 avril 2026, est décédé à l'âge de 93 ans, M. André Archambault, époux de dame Diane Rhodes, fils de feu Philippe Archambault et de feu Marie Champagne, demeurant à Drummondville. **La crémation a eu lieu au Crématorium Yves Houle. La famille accueillera parents et amis au Centre Funéraire Yves Houle, 700, boul Patrick, Drummondville, le dimanche 7 juin 2026 de 13 h à 15 h. Un hommage aura lieu le dimanche 7 juin à 15 h au Centre Funéraire, suivi de la mise en espace au Columbarium du même endroit.** M. Archambault laisse dans le deuil, outre son épouse dame Diane Rhodes, son beau-frère Alan Rhodes (Danielle Charest). Ses belles-sœurs : Janet Rhodes, feu Deborah Rhodes. Son neveu Charles, ses nièces : Jennifer, Stacey, Kristen, Jessica et Lee Ann. Son cousin Claude Carbonneau (Louise), ainsi que autres parents et amis. La famille tient à remercier du fond du cœur tout le personnel du CLSC de Drummondville pour les bons soins prodigués à M. Archambault.



AVIS DE DÉCÈS



CARIGNAN
DURANLEAU
Lina

1946-2026

P012257-1

À Drummondville, le 6 mai 2026, s'est envolée tout en douceur à l'âge de 79 ans, madame Lina Carignan Duranleau, veuve de monsieur Marcel Duranleau, fille de feu Eusèbe Carignan et de feu Lucienne Bossé, originaire et domiciliée à Drummondville. **La famille recevra les condoléances des parents et amis, le samedi 30 mai 2026 de 13 h à 15 h, aux Services Funéraires St-Pierre, situés au 880, rue St-Pierre, à Drummondville. Un moment de recueillement se tiendra le jour même à 15 h.** Outre son défunt époux et sa fille Manon qui l'ont précédé, madame Carignan Duranleau laisse dans le deuil ses filles : Sylvie, Nathalie (Stéphane) et Isabelle (Daniel); ses petits-enfants : Gabriel, Roxan, Jessy, Alex, Kim, Cédéric, Marc-Antoine, Charles-Olivier et Kelly-Anne; ses arrière-petits-enfants : Émile, Maïka, Eloïk, Naomy, Kevin, Laurie, Samanta, Amélia, Léah, Arnaud, Livia, Kamilly, Meyze, Océlia, Ethienne, Médéric, Maverick et Mellyzandre; ses sœurs : Janette, Aline (Denis) et Céline (Richard), son grand ami Yvon, ainsi que de nombreux autres parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, la famille souhaite soutenir la Fondation Québécoise du Cancer <https://cancerquebec.ca/faites-don/donnez-maintenant/>



AVIS DE DÉCÈS



BLANCHARD
Thérèse

1927-2026

P012317-1

À Drummondville, le 9 mai 2026, est décédée à l'âge de 98 ans, Mme Thérèse Blanchard, épouse de feu Yvon Demers, demeurant à Drummondville. Elle était la fille de feu Joseph Blanchard et de feu Annette Ménard. **La famille accueillera parents et amis au Centre funéraire Yves Houle, situé au 130, rue Lindsay à Drummondville, le vendredi 5 juin de 14 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h, ainsi que le samedi 6 juin dès 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 6 juin à 13 h 30 à la basilique Saint Frédéric, suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Pierre.** Mme Thérèse Blanchard laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Wilfrid Lemieux), Yves (Francine Lemieux), Raynald (Nicole Bouchard), Alain (Patricia Lévesque), Serge (Diane Ouellet) et Ghyslin (Hélène Dupuis). Son beau-frère Luc Demers (Pierrette Corriveau). Ses petits-enfants : Sylvie Anne, Christian, Patrick, Ghyslain, Marie Catherine, Charline, Laurie, Émie, Valérie, Pierre-Marc, David, Arianne, Emmanuel et Kaïm. Ses arrière-petits-enfants : Christophe, Florence, Antoine, Annabelle, Béatrice, Élodie, Udovik, Lya, Raphaël et Tristan. Ses neveux, nièces et de nombreux autres parents et amis. Merci à la Maison des Aînés et Alternatives de Drummondville. En sa mémoire, des dons à la Fondation Parkinson Québec seraient appréciés.



AVIS DE DÉCÈS



CUSSON
Claudette

1938-2026

P012183-1

À la maison René-Verrier de Drummondville, le lundi 20 avril 2026, est décédée madame Claudette Cusson, âgée de 88 ans. Elle était la fille de feu madame Béatrice Dupuis et de feu monsieur Maurice Cusson. Claudette est partie rejoindre son grand amour feu monsieur André Bourgeois. **La famille recevra les condoléances au complexe funéraire J.N. Donais, situé au 2625 boul. Lemire, le dimanche 7 juin 2026 de 10 h à 13 h. Une cérémonie commémorative aura lieu le même jour, en la chapelle du même lieu à 13 h.** Madame Claudette Cusson laisse dans le deuil ses enfants Guyline (feu Luc Blais), Jocelyn (Nadine Reiz), Manon (André Brunelle), Line et Jean (Manon Tessier), ses petits-enfants Pierre-Luc Blais, Véronique Blais (Pierre), Joanie Lefebvre (Junior), Olivier Lefebvre, Valérie Brunelle, Sophie Brunelle (Charles-Étienne), Amélie Brunelle (Marc-André), Vickie Brunelle (Mathieu), Axel Demers (Salomé), Anabelle Demers (Maxime), Claude Jr. Demers (Caroline), Jean-Sébastien Lefebvre T. (Cynthia) et Audrey-Ann Lefebvre T. (Lorjane), ses 17 arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs Jean-Guy (Lucille), Pauline (Jean-Guy), Louisette (Laurent), Micheline et Mario (Carole), les enfants de feu monsieur André Bourgeois, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s. Claudette est également partie rejoindre l'époux de sa première noce feu monsieur Guy Lefebvre, sa sœur feu Monique Cusson, ses frères feu Côme, feu Yvon, feu Rolland et feu Richard. La famille tient à remercier du fond du cœur tout le personnel soignant la maison René-Verrier pour les bons soins prodigués à Claudette ainsi que pour l'accompagnement et le support à la famille. En guise de sympathie, des dons, à la mémoire de Claudette, à la fondation René-Verrier, seraient appréciés. Pour se faire, rendez-vous sur le site internet suivant : <https://www.jedonneenligne.org/fondationreneverrier/DIM/>. La direction et le personnel de J.N. Donais offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.

Une entreprise affiliée à la Corporation
des Thanatologues du Québec



AVIS DE DÉCÈS



BOUCHER
Rollande

1938-2026

P012234-1

À l'Hôpital Ste-Croix de Drummondville, le 11 avril 2026, est décédée à l'âge de 87 ans madame Rollande Boucher, fille de Mérilda Lassonde et de Wilfrid Boucher. Elle était domiciliée à Drummondville. **La famille recevra les condoléances au Complexe J. N. Donais, coopérative funéraire, 2625, boul. Lemire, Drummondville, le 6 juin 2026 de 12 h à 14 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée à la chapelle du même endroit dès 14 h. Pour ceux qui ne pourront être présents, la famille vous invite à les accompagner virtuellement, en direct ou en différé, en appuyant sur l'icône « Visionnez les funérailles » située sur l'avis de décès du site Web www.jndonais.ca.** Madame Rollande Boucher laisse dans le deuil son fils Sylvain Boucher, ses petits-enfants : Samuel, Philippe, Marc-Antoine, Odélie, Eugénie et Rose; ses arrière-petits-enfants : Emma, Elena, Jake, Ophélie, Amélia, Nolan, Jackson, Milan, Damon et Kylan; son frère Rolland Boucher (Huguette Provencher) et ses frères et sœurs qui lui ont précédé : feu Hervé Pellerin (feu Angèle Senneville), feu Mariana Pellerin (feu Romulus Boisclair), feu Doréa Pellerin (feu Marcel Larivière). Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces : Robert Boisclair (Ginette Grisé), Denise Pellerin (feu Gérard Champagne) ainsi que Ghislain Larivière (Nicole Parent) qui lui ont été d'un grand soutien ces dernières années.

Une entreprise affiliée à la Corporation
des Thanatologues du Québec



AVIS DE DÉCÈS



DENONCOURT
Line

1965-2026

P012315-1

À Drummondville, le 8 mai 2026, est décédée à l'âge de 60 ans, Mme Line Denoncourt, demeurant à Drummondville. Elle était la fille de feu Maurice Denoncourt et de Rose-Eva Fregeau. **Selon ses volontés, ses cendres seront déposées au cimetière Le Patrimoine en toute intimité.** Mme Denoncourt laisse dans le deuil ses enfants : Marilyse Labarre (Marc-Olivier Ladouceur) et Louis-Charle Labarre (Catherine Houle). Ses frères : Mario Denoncourt (Jessy Leclerc), Michel Denoncourt (Line Godreau), Alain Denoncourt (Linda Mathieu), et Luc Denoncourt (Lyne Levac). Ses neveux, nièces et de nombreux autres parents et amis. Merci à La Fondation René-Verrier pour leur humanité et leur bienveillance. La famille invite les personnes qui le souhaitent à faire un don à la fondation en mémoire de Line.



AVIS DE DÉCÈS



C.
COURCHESNE
Mady-Sun

2008-2026

P012330-1

À la Maison René-Verrier, le 22 mai 2026, est décédée à l'âge de 17 ans, Mady-Sun C. Courchesne, fille de Éric Courchesne et de Sophie Cardin, demeurant à Lefebvre. **La crémation a eu lieu au Crématorium Yves Houle. La famille accueillera parents et amis au Centre Funéraire Yves Houle, 4430, rue Principale, St-Cyrille, le vendredi 29 mai de 13 h à 15 h. Un Hommage aura lieu le vendredi 29 mai à 15 h en la chapelle du centre funéraire. Inhumation au cimetière St-Cyrille.** Mady-Sun laisse dans le deuil, son père Eric Courchesne, son frère Tommy Courchesne (Anick Bisailon), sa mère Sophie Cardin, sa grand-mère, ses oncles, ses tantes, ses cousins et cousines ainsi que ses amis. Un gros merci du fond du cœur à des femmes exceptionnelles qui ont pris le temps d'accompagner Mady-Sun au cours des derniers mois soient Julie Desharnais, Judy Laquerre et Annie. Merci également aux amis de Mady-Sun qui ont aussi été très présents, plus spécialement Livia, Annabelle et Aliya. Merci aussi à la Maison René-Verrier pour ses bons soins.



AVIS DE DÉCÈS



DESCHENEUX
PELLERIN
Simone

1932-2026

P012313-1

Au centre d'hébergement Frederick-George-Heriot, le 15 mai 2026, est décédée à l'âge de 94 ans, Mme Simone Descheneaux, épouse de feu Jacques Pellerin, demeurant à Drummondville. Elle était la fille de feu Hervé Descheneaux et de feu Noëlla Dalpé. **Mme Descheneaux a reposé au Centre funéraire Yves Houle, 130 rue Lindsay, Drummondville, le lundi 25 mai de 9 h 30 à 11 h 30. Les funérailles ont eu lieu le lundi 25 mai 2026 à 12 h en la Basilique St-Frédéric, suivies de l'inhumation au cimetière St-Pierre.** Mme Descheneaux Pellerin laisse dans le deuil son fils Gilles Pellerin (Maryse Nadeau). Ses petits-enfants : Elizabeth Pellerin (Dominique Aubry) et Marc Pellerin. Ses frères et sœurs : feu Rachel (feu Jean-Marie Bélanger), feu Gaston (feu Jacqueline Michaud), feu Lise, feu Frère Léo, frère de la Charité, Mariette (feu Claude Plante) et Pauline. Ses beaux-frères et belles-sœurs : feu André (feu Fleurette Bélair), feu Marcel (feu Simone Laprise), feu Lucille (feu Paul Biron), feu Maurice (feu Yolande Brind'Amour), feu Thérèse (feu Paul Gauthier), feu Albert (feu Henriette Aubry) et Gisèle (feu Alcide Morin). Ses neveux, nièces et de nombreux autres parents et amis. La famille tient à remercier tout le personnel du 2^e Ouest du FGH, plus particulièrement Stéphanie et Philippe pour leur grande gentillesse et les bons soins prodigués à Mme Descheneaux. En sa mémoire, des dons à la Fondation Centre Normand Léveillé, <https://www.centre-normand-leveille.ca/fondation/donateurs-et-partenaires> seraient appréciés.



La **Fondation Sainte-Croix/Heriot**

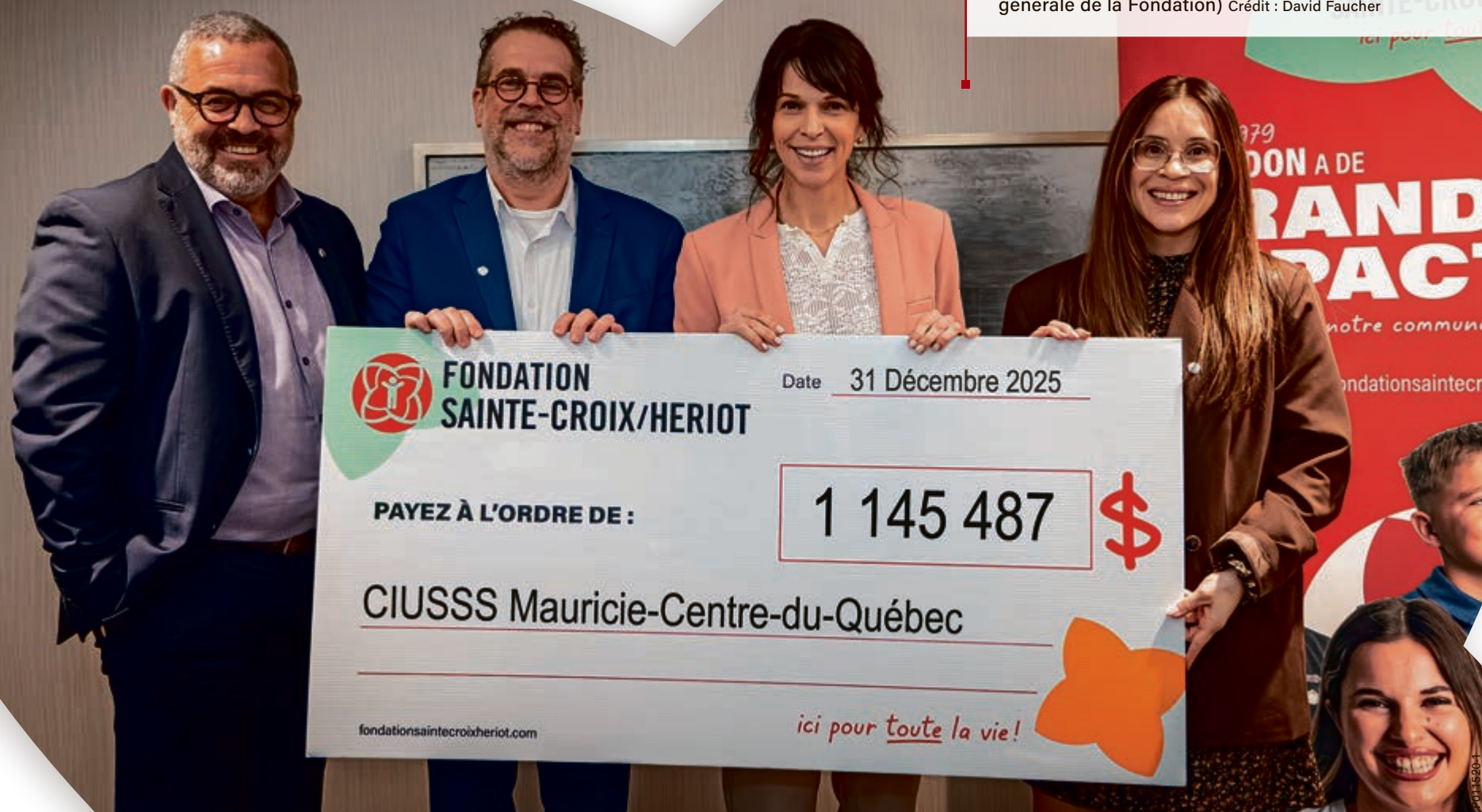
a investi
plus de **1,1M\$**

POUR AMÉLIORER les soins et les services de santé en 2025



**FONDATION
SAINTE-CROIX/HERIOT**
ici pour toute la vie!

Paul Gagné (président de la Fondation) | **Hugues Rivard** (directeur de proximité, du partenariat et de la fluidité, CIUSSS MCQ) | **Jacinthe Cloutier** (PDGA, CIUSSS MCQ) | **Marika Smith** (directrice générale de la Fondation) Crédit : David Faucher



Le 13 mai dernier,

à l'occasion de son assemblée générale annuelle,

la Fondation Sainte-Croix/Heriot

a annoncé avoir remis

1 145 487 \$

aux installations de santé de la MRC de Drummond en 2025.

La somme investie pour les soins de santé
totalisent maintenant près de

28,8 M\$

depuis sa création, en 1979.

En début de soirée, la Fondation a démontré concrètement l'importance de l'acquisition d'équipements pour le personnel de la santé et les usagers du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (MCQ).

Plus de 80 appareils et équipements achetés en 2025

Le matériel financé par la Fondation, que ce soit de l'équipement de pointe jusqu'aux appareils pour veiller à améliorer la qualité de vie des personnes hospitalisées, est d'une importance capitale.



Dany Beauregard,
chef de service
au Centres
ambulatoires
au CIUSSS
MCQ et Centre
multiservices
de santé et de
services Saint-
Jean explique ce
qu'une pompe
CADD apporte
dans le quotidien
du personnel et des
usagers, un des
appareils financés
par la Fondation
Sainte-Croix/Heriot

« Pensons à l'équipement spécialisé en ergothérapie qui permet aux enfants vivant avec un handicap moteur de pouvoir participer et de voir à leur bon développement en ayant une posture favorisant le contact visuel et les échanges.

De plus, dans le contexte actuel où plusieurs petits usagers sont aussi issus de l'immigration, avec de grands besoins, les outils compensent aussi temporairement les manquements secondaires à l'absence de carte d'assurance maladie et de reconnaissance de leur statut »

- Anne-Sophie Babin, ergothérapeute

Crédit photo : David Faucher

Crédit photo : David Faucher

Continuer d'humaniser le quotidien et les soins des usagers

Chaque année, la Fondation s'engage à offrir du matériel, mais aussi des activités pour permettre aux personnes hospitalisées ou aux résident(e)s des CHSLD de profiter d'installations plus conviviales.

« Les vivaces ainsi que la petite fontaine installée contribuent à créer un environnement paisible et un sentiment d'être chez soi. Plusieurs de nos résidents ont également participé à la cueillette des légumes frais provenant du jardin et ont jardiné lors d'activités de loisirs »

- Jacinthe Verrier, gestionnaire et chef d'unité du Centre d'hébergement



Une résidente du Centre d'hébergement Notre-Dame-du-Bon-Conseil profite de l'espace extérieur.



Des organismes et entreprises présents à la soirée.

Reconnaître ceux et celles qui font la différence



Crédit photo : David Faucher

La soirée s'est transformée dans une tout autre ambiance et a été une occasion de remercier les précieux bénévoles, les donateurs et les partenaires



Zoé et Logan Williamson, récipiendaires du Prix Engagement jeunesse, ils sont un bel exemple pour inciter les enfants à l'importance de donner et de s'impliquer dès leur jeune âge.



Francine Grenier, récipiendaire du Prix Pierre-Montpetit, qui souligne une implication bénévole exemplaire

Les coups de cœur de cette année

P011521-1

Les personnes ayant franchi un cap significatif avec leurs dons, les nouveaux membres du Programme Héritage ainsi que les récipiendaires de prix honorifiques avec Marika Smith et Paul Gagné.



Gymnase Drummond
Collaborateur d'exception



Dominique Bélanger, qui en sera à son 8^e défi en 2027 pour les Grands défis pour la vie Lemire Précision
Coup de cœur - Grimpeur



Éric Parenteau, qui assure une relève optimiste en philanthropie
Coup de cœur - Comité relève

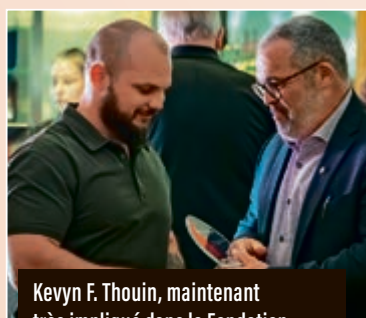
Stéphanie Rioux, membre du C.A. très investie dans les différents événements
Coup de cœur - Membre du C.A.



David Vallières, récipiendaire du Prix Mérite philanthropique, sa présence dans le monde de la philanthropie est inspirante et exemplaire.



Jasmin Villeneuve, pour son implication personnelle depuis plusieurs années
Coup de cœur - Grande Soirée Lumière.



Kevyn F. Thouin, maintenant très impliqué dans la Fondation
Coup de cœur - Grand bal des petits



Louise Lacharité, cumule plus de 20 ans d'années de service à la Fondation
Coup de cœur - Fondation

Merci

à Mathieu Audet,
Dre Joyaube Chapdelaine,
Dre Sophie Courchesne
et Guylaine Romanesky
pour leur implication
sur le conseil
d'administration

Devenir **bénévole** à la **Fondation Sainte-Croix/Heriot**



**FONDATION
SAINTE-CROIX/HERIOT**
ici pour toute la vie!

La Fondation maintient une présence forte dans la communauté et sera présente dans plusieurs événements et tiendra sa campagne de financement au cours de 2026.

**VOUS AIMERIEZ FAIRE
UN DON DE TEMPS?** 

**Remplissez
le formulaire**

en ligne ou passez aux
bureaux de la Fondation
(1-1525, Boul. St-Joseph)
pour rencontrer l'équipe.



CONSULTEZ **le rapport annuel**

2025

Disponible sur le **site web**
ou en **version papier**
aux bureaux de la Fondation
Sainte-Croix/Heriot.



Avis de décès

AVIS DE DÉCÈS



FLUET
Patrick

1938-2026

P012316-1

À Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le 12 mai 2026, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Patrick Fluet, demeurant à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, autrefois de Drummondville. Il était le fils de feu Eugène Fluet et feu Annette Nadeau. **La crémation a eu lieu au crématorium Yves Houle. La famille accueillera parents et amis au Centre funéraire Yves Houle, 4430, rue Principale, Saint-Cyrille-de-Wendover, le samedi 6 juin 2026 à compter de midi. Une célébration liturgique aura lieu le samedi 6 juin à 15 h en la chapelle du centre funéraire.** M. Fluet laisse dans le deuil son fils Michel (Ethel Bergeron). Ses frères et sœurs : feu Marquis, feu Réjean (Solange Benoit), Gilles (Suzanne Ruet), feu Roger, feu Marcel et Lionel (Ginette Bourgeois). La mère de son fils Jeannine Lessard, sa grande amie de longue date, son grand chum Clément. Ses neveux, nièces et de nombreux autres parents et amis. La famille tient à remercier tout le personnel de l'Accueil Bon-Conseil pour leur gentillesse et les bons soins prodigués à M. Fluet pendant ces 8 années. En sa mémoire, des dons à la Fondation Parkinson seraient appréciés.



AVIS DE DÉCÈS



LUPIEN
Gaétan

1944-2026

P012321-1

Au CHSLD de La Tuque, le 17 mai 2026, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Gaétan Lupien, époux de feu Gisèle Guay Lupien, demeurant à La Tuque, autrefois de Drummondville. **La crémation a eu lieu au crématorium Yves Houle. La famille accueillera parents et amis au Centre funéraire Yves Houle, 700, boulevard Patrick, Drummondville. Heures d'accueil : le samedi 30 mai à compter de 11 h. Une célébration liturgique aura lieu le samedi 30 mai 2026 à 16 h 30 en la chapelle du centre funéraire.** M. Lupien laisse dans le deuil ses fils Jean-François, feu Pascal et David. Ses petits-enfants : Mélanie (Charles Bergeron), Isabelle, Dannick (Stacy Pépin), Léann, Anabelle, Marianne et Roxanne (Jérémy Creton). Son arrière-petit-fils Arnaud. Son frère feu Daniel (Pierrette Levasseur) et sa sœur feu Jocelyne (Gilles Champagne). Ses beaux-frères et belles-sœurs Guay : feu France (André Dupuis), Lise (feu Alain Roussel), Jacques (Dominique Boileau) et René (Gaby Bourgeois). Ses neveux, nièces et de nombreux autres parents et amis.



AVIS DE DÉCÈS



GRANGER
Léon

1926-2026

P012318-1

À l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, le mardi 19 mai 2026, est décédé monsieur Léon Granger à l'âge honorable de 100 ans. Il était le fils de feu madame Annette Janelle et de feu monsieur Alphonse Granger. Léon est parti rejoindre son grand amour feu madame Gabrielle Boisclair ainsi que sa fille feu Mireille. **La famille recevra les condoléances au complexe funéraire J.N. Donais, situé au 2625, boul. Lemire, le vendredi 29 mai 2026 de 14 h à 17 h puis de 19 h à 21 h ainsi que le samedi 30 mai 2026 de 9 h à 10 h. Une cérémonie commémorative aura lieu le samedi 30 mai 2026 à la basilique Saint-Frédéric à 10 h 30.** Monsieur Léon Granger laisse dans le deuil ses enfants Gisèle (Camille), Lise (René), Gilles, Marie-Hélène (André) et Céline (Dean), ses petits-enfants Nadia (Claude), José-Karl (Valérie), Jean-Daniel (Mylène), Alexandre, Marc-Antoine (Jolianne), Steven et Caitlin (Rémi), ses arrière-petits-enfants Albert et Agathe, neveux, nièces, cousins, cousines, ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s. En guise de sympathie, des dons à la mémoire de Léon, à la fondation des maladies du cœur et de l'AVC, seraient appréciés. Pour se faire, rendez-vous sur le site internet suivant : <https://www.coeuretavc.ca/>. La direction et le personnel de J.N. Donais offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.



Une entreprise affiliée à la Corporation
des Thanatologues du Québec

819 472-3730 | www.jndonais.ca

AVIS DE DÉCÈS



MONDOUX
Yolande

1957-2026

P012222-1

À l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, le lundi 27 avril 2026, est décédée madame Yolande Mondoux, âgée de 68 ans. Elle était la fille de feu madame Yvette Simard et de feu monsieur Majorique Mondoux. **La famille recevra les condoléances au complexe funéraire J.N. Donais, situé au 2625, boulevard Lemire, le samedi 6 juin 2026 de 9 h à 12 h. Une cérémonie commémorative aura lieu le même jour, en la chapelle du même lieu, à 12 h.** Madame Yolande Mondoux laisse dans le deuil son époux des 47 dernières années, monsieur François Lemaire; sa fille Cynthia (Jonathan); ses petits-enfants Laurianne et Émy-Rose; sa sœur Carmen (Serge); ses beaux-frères Jules (Monique) et Jacques (Fernande); ses belles-sœurs Jeannine (feu Paul-Aimé), Jacinthe (Elphège), Angèle, Huguette (Michel), Christiane (Réjean), Carmen (Gilles) et Monique (Marc); neveux, nièces, cousins, cousines, ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s. La direction et le personnel de J.N. Donais offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.



Une entreprise affiliée à la Corporation
des Thanatologues du Québec

819 472-3730 | www.jndonais.ca

AVIS DE DÉCÈS



GUILLEMETTE
Yvette

1948-2026

P012216-1

À l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, le jeudi 23 avril 2026, est décédée madame Yvette Guillemette, âgée de 78 ans. Elle était la fille de feu madame Monique Couture et de feu monsieur Julien Guillemette. **La famille recevra les condoléances au complexe funéraire J.N. Donais, situé au 2625, boul. Lemire, le dimanche 7 juin 2026 de 13 h à 16 h. Une cérémonie commémorative aura lieu le même jour, en la chapelle du même lieu, à 16 h.** Madame Yvette Guillemette laisse dans le deuil son époux des 53 dernières années, monsieur Réal Montour; ses enfants Jocelyn (Nicole) et Maryse (Stéphane); ses petits-enfants Gabriel, Raphaël, Benjamin, Jordane (Gabriel) et Malik; ses petits-enfants par alliance Nicolas (Cloé), Émie-Jade (Samuel), Caitlan (Jérémy) et Abby; sa sœur Lucille; beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s. Yvette est partie rejoindre sa sœur feu Simone. La famille tient à remercier du fond du cœur tout le personnel soignant de l'hôpital Sainte-Croix pour les bons soins prodigués à Yvette ainsi que pour l'accompagnement et le support à la famille. En guise de sympathie, des dons à la mémoire de Yvette, à la société canadienne du cancer, seraient appréciés. Pour se faire, rendez-vous sur le site internet suivant : <https://cancer.ca/fr>. La direction et le personnel de J.N. Donais offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.



Une entreprise affiliée à la Corporation
des Thanatologues du Québec

819 472-3730 | www.jndonais.ca

AVIS DE DÉCÈS



SENNEVILLE
Richard

1957-2026

P012331-1

Au CHSLD, Centre d'hébergement l'Accueil Bon-Conseil, le 21 mai 2026, paisiblement et entouré de ses proches, est décédé à l'âge de 69 ans, monsieur Richard Senneville, époux de madame Diane Breton. Il était le fils de feu Gaston Senneville et de feu Donald Yergeau. Monsieur Senneville demeurait à Drummondville. **La famille de monsieur Senneville accueillera parents et amis, le dimanche 7 juin 2026 de 13 h 30 à 16 h, aux Services Funéraires St-Pierre, situés au 880, rue St-Pierre à Drummondville, afin de recevoir vos marques de sympathie. Une cérémonie Hommage à sa Vie aura lieu dès 16 h au même endroit.** Outre son épouse, madame Diane Breton, monsieur Richard Senneville laisse dans le deuil ses enfants : Antony, Mikael et Sébastien; ses petits-enfants : Logan et Victor. Il laisse également dans le deuil sa sœur Louiselle (feu Gilbert Blanchette) et son frère Yves (Louise Lajoie). Lui ont précédé son frère feu René et sa sœur feu Renelle. Il laisse aussi dans le deuil sa belle-maman Marie-Jeanne Ferland et son beau-frère André Breton; ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. Des dons à la société de la SLA du Québec (sclérose latérale amyotrophique) seraient grandement appréciés par la famille.



Avec profonde sympathie

Nous offrons nos condoléances aux familles éprouvées.



FONDATION
SAINTE-CROIX/HERIOT

Don commémoratif
Exprimez vos condoléances
par un don pour la santé

*Don
testamentaire*
Y avez-vous
pensé ?

Une carte de condoléances
sera envoyée en votre nom à
la famille éprouvée



819 478-6467
www.fondationsaintecroixheriot.com/in-memoriam

À la recherche d'un premier emploi d'été?

Voici comment se préparer!

Lorsque vient le temps de dénicher un premier emploi d'été, il est normal de se poser de nombreuses questions. «Comment et où chercher?», «Que dois-je inscrire dans mon CV?...» Par chance, il existe plusieurs astuces pour préparer adéquatement ses recherches. En voici quelques-unes!

Miser sur ses centres d'intérêt

Il est important d'orienter ses recherches d'employeurs selon ses préférences individuelles. Quand on aime être actif à l'extérieur, par exemple, on peut opter pour les camps de jour ou les centres de jardinage de sa région. Une personne qui adore la cuisine peut quant à elle dresser une liste des

restaurants pour lesquels elle souhaiterait travailler, et ainsi de suite.

Créer un CV de façon réfléchie

Posséder un curriculum vitae convaincant, c'est gagnant! Ce document, en plus de contenir son nom et ses coordonnées, doit idéalement détailler :

- les compétences (ex. : capacité à travailler en équipe, bonne forme physique, maîtrise de l'anglais, aisance avec le matériel informatique);
- les réalisations (implication parascolaire, bénévolat, projets artistiques, etc.);
- les passe-temps (ex. : peinture, vélo, musique).

En gros, il faut garder en tête que les informations doivent correspondre au type d'emploi convoité. Bon à savoir : plusieurs logiciels proposent des modèles de CV efficaces faciles à remplir.

Répéter son discours avec un proche

L'entretien d'embauche est une étape stressante, certes, mais lorsqu'on se prépare, tout va bien. Voici un exemple de ce que tout chercheur d'emploi devrait faire:

- mémoriser des éléments clés (raison pour laquelle on postule, expériences pertinentes, etc.) pour être en mesure de les inclure dans un discours;
- demander à un parent ou à un ami de vous aider à répéter ce discours;
- discuter avec un proche pour s'ajuster et gagner en confiance.

Voilà d'excellentes façons de se préparer avant d'effectuer ses recherches! ●

(Photo courtoisie)

SANS
FRAIS

La référence
en matière
d'employabilité
des femmes dans la
MRC de Drummond!

819 472-3351
emploi-partance.com



Partance
CENTRE D'EMPLOI POUR FEMMES

Avec la participation financière de
Québec

P012225-1

farinart

révéler le potentiel naturel



NOUS EMBAUCHONS

Nous cherchons des collaborateurs(trices) à qui le travail physique ne fait pas peur, doués(es) pour le travail d'équipe et déterminés(es) à se démarquer par leur polyvalence et leur rigueur.

OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

Ensacheur(euse) 25,82 \$ de l'heure

lundi au vendredi de 7 h à 15 h 30

Opérateurs aux mélanges 28,15 \$ de l'heure

lundi au vendredi de 7 h à 15 h 30

- Prime de 500 \$ à l'embauche
- 2 semaines de vacances payées après 3 mois
- Assurances collectives incluant médicale, dentaire et soins d'optique
- REER collectif avec contribution de l'employeur jusqu'à 5%
- Jusqu'à 10 journées de maladie par année
- 11 jours fériés payés + congé payé pour ton anniversaire
- Vêtements de travail fournis
- Programme d'aide aux employés, services de télémedecine
- Entreprise en croissance
- Équipe énergisante et engagée ... et encore plus !

ENVOIE TON C.V. OU APPELLE ANNIE

rhfarinart@farinart.com 450 793-2880
2661, boul. Terra Jet, Saint-Cyrille-de-Wendover

À seulement 10 minutes de Drummondville !

P012246-1



St-Eugène-de-Grantham
St-Hyacinthe

REPRÉSENTANT TECHNICO-COMMERCIAL

VOTRE MISSION

- Négocier et conclure des contrats;
- Participer à l'élaboration des objectifs de vente mensuel;
- Assurer une présence régulière aux chantiers;
- Faire la promotion des nouveaux produits;
- Développer de nouveau partenariat;
- Assurer la satisfaction de la clientèle;
- Se tenir constamment à l'affût d'opportunités d'affaires en utilisant son réseau de contacts.

VOTRE ADN

- Fortes aptitudes en vente et en négociation;
- Connaissance dans le domaine béton et/ou en génie civil et dans le domaine de la construction (atout);
- Sens du détail et de la débrouillardise;
- Être en mesure de se déplacer sur les chantiers et sur les sites de St-Eugène-de-Grantham, St-Hyacinthe et Sorel.

OPÉRATEUR DE BÉTONNIÈRE

VOTRE MISSION

- Conduire et opérer la bétonnière du chargement à la livraison au chantier;
- Procéder au nettoyage de la bétonnière;
- Compléter les documents demandés.

VOTRE ADN

- Permis de conduire classe 1 (semi-remorque) ou classe 3 (atout);
- Expérience de conduite véhicule lourd et/ou livraison de béton préparé (un atout);
- Cours santé et sécurité de l'ASP construction (atout);
- Autonomie, rigueur, axé sur le travail d'équipe et le service à la clientèle.

PLUS QU'UN EMPLOI, UNE CARRIÈRE !

Joignez-vous à notre équipe dynamique où on y bâtit un avenir durable, solide comme du béton

Faites parvenir votre CV au
rh@betonprovincial.com

Ou postulez en ligne :
www.betonprovincial.com

L'emploi du masculin a pour but d'alléger le texte.

P012237-1

Croyez-vous avoir les qualités pour devenir analyste financier?

Vous raffolez des chiffres et de l'actualité économique? Prendre des décisions stratégiques vous remplit d'enthousiasme? Le métier d'analyste financier pourrait vous convenir. Tour d'horizon!

Fonctions

En tant qu'analyste financier, vous étudiez diverses données, comme les tendances économiques, les informations financières et les nouvelles du milieu des affaires, dans le but de conseiller vos clients quant aux stratégies d'investissement avantageuses. Vous évaluez les risques, effectuez le suivi de dossiers de financement, élaborez des politiques de trésorerie, collaborez à la préparation de budgets et plus encore.

Lieux de travail et aptitudes

Comme analyste financier, vous pouvez notamment travailler pour des ministères, des sociétés d'investissement, des compagnies d'assurances, des maisons de courtage ou des institutions financières (ex. : banques). Au niveau des aptitudes pour exercer ce métier, vous devez avoir un fort esprit

d'analyse et un intérêt marqué pour les finances. Vous devez aussi être en mesure de synthétiser de l'information compliquée et de la communiquer clairement. L'autonomie, la rigueur, la maîtrise d'outils informatiques, le sens de l'organisation et la capacité à travailler sous pression sont également de mise. Enfin, une éthique professionnelle élevée et une discrétion à toute épreuve sont indispensables.

Bref, si vous aimez comprendre des données complexes, faire des prévisions et prodiguer des conseils, le métier d'analyste financier pourrait correspondre à votre profil. Informez-vous dès maintenant sur les formations menant à une profession à la hauteur de vos ambitions! ●

(Photo courtoisie)



RECRUTEMENT

**EMPLOYÉS
RECHERCHÉS**

Directeur | Chef
Gérant | Sous-Chef
Cuisinier | Serveur
Barman

ENVOIE TON CV — JMISEREZ@BLAXTON.COM

Journée porte ouverte le 12 juin

On t'attend entre 10 h et 15 h !

540 rue St-Amant, Drummondville,
QC, J2C 6Z3, Grand Times Hotel

BLAXTON.COM

P012239-1

S'ÉPANOUIR

**DANS UN MILIEU HUMAIN ET VIVANT,
OÙ CHACUN CONTRIBUE À SA FAÇON
À NOTRE CROISSANCE COLLECTIVE**

GRANDIR

**À TRAVERS DES OPPORTUNITÉS
VARIÉES ET ÉVOLUTIVES AU SEIN
DE NOS DIFFÉRENTES BRANCHES**

BÂTIR

**SA STABILITÉ EN
JOIGNANT UNE
ORGANISATION
SOLIDEMENT
ENRACINÉE**



**Mais avant tout,
SE CHOISIR**





LEMACHINISTE.CA Inc.
est à la recherche de

- SOUDEUR POLYVALENT
(acier-aluminium-stainless)

- 40 h/semaine
- Jour
- Salaire très compétitif
- Horaire flexible

Contactez Mathieu  **819 477-1460**
 **usagehamel@hotmail.com**

P012186-1



Vous aimez bouger, travailler de vos mains et voir le résultat concret de votre travail ? Ce poste est pour vous !

AIDE-INSTALLATEUR – DRUMMONDVILLE

VOTRE RÔLE :
En équipe de deux : Assembler du mobilier (bureaux, tables, fauteuils), participer à la livraison et à l'installation chez nos clients commerciaux et assurer un travail soigné dans un environnement propre et sécuritaire.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Bonne forme physique
- Aime les journées actives
- Apprécie la route et le travail d'équipe
- Offre un service à la clientèle professionnel

HORAIRE DE TRAVAIL :
Poste de jour, du lundi au jeudi, avec des quarts de 10 heures
Temps partiel permanent : 20 heures par semaine
Possibilité d'augmenter les heures jusqu'à 40 heures par semaine lors des périodes plus achalandées ou pour effectuer des remplacements.

À PROPOS DE NOUS :
Entreprise québécoise établie depuis plus de 80 ans, nous offrons un environnement de travail humain, sécuritaire et axé sur la collaboration.

Faites-nous parvenir votre candidature dès maintenant.

 **recrutement@buroprocitation.ca**

P012207-1

EMPLOI **Votre avenir commence ici!**

Comment faire le bon choix?
Si vous recevez deux offres d'emploi

Vous avez multiplié les entretiens d'embauche, et voilà que deux entreprises veulent vous recruter! Mais comment choisir entre les deux offres? Les quelques pistes de réflexion suivantes vous aideront à prendre une décision éclairée.

Relisez attentivement les offres
Prenez un moment pour examiner à nouveau la description des postes qui vous sont proposés. L'échelle salariale correspond-elle à vos attentes? Y voyez-vous des occasions d'évoluer? Les tâches qui vous seraient allouées cadrent-elles avec vos forces?

Informez-vous sur les politiques
Les organisations qui vous convoitent ont-elles une politique claire en matière de flexibilité, de présence ou de conciliation travail-famille? Selon vos préférences et l'importance que vous accordez à votre vie professionnelle, votre choix pourrait s'arrêter sur un employeur plutôt qu'un autre.

Exprimez votre incertitude
Si vous avez du mal à vous décider, n'hésitez pas à recontacter les recruteurs afin de demander un délai de réflexion supplémentaire ou de planifier une courte discussion pour revisiter les propositions. La transparence peut s'avérer tout à fait appropriée dans ces circonstances. N'oubliez pas : le choix doit venir de vous et correspondre le plus possible à vos préférences. Pour plus de conseils, consultez un expert en orientation professionnelle! ●



(Photo courtoisie)



Offre d'emploi
JOURNALIER(ÈRE)
AUX TRAVAUX PUBLICS

Temps plein 40 heures/semaine
Horaire flexible, principalement de jour, mais il pourrait y avoir des besoins ponctuels de soir et de fin de semaine.

RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

- Faire la surveillance, la maintenance, les réparations ainsi que tous travaux d'entretien préventif que requièrent les réseaux d'égout, d'aqueduc et routier ainsi que les équipements, les immeubles et la machinerie;
- Effectuer les travaux en lien avec le paysagement pour les espaces verts, parcs et terrains de loisirs, tels que l'aménagement, arrosage, tonte, désherbage, débroussaillage, etc.;
- Effectuer les travaux de déneigement, notamment aux édifices municipaux;
- Faire la maintenance de la patinoire extérieure;
- Effectuer l'entretien ménager des édifices municipaux 1 fois par semaine;
- Monter et démonter différents équipements municipaux selon les saisons (loisirs, activités, etc.);
- Effectuer toutes autres tâches connexes;

EXIGENCES

- Posséder au minimum un secondaire 5 ou l'équivalent;
- Connaître les règles en matière de santé et sécurité et les dangers liés aux équipements et infrastructures des travaux publics;
- La personne recherchée doit posséder les qualités suivantes : ponctualité, autonomie, débrouillardise, polyvalence et jugement et avoir un bon sens de l'observation pour déceler une anomalie ou un problème sur l'équipement ou dans les opérations;
- Cette personne doit aussi posséder des habiletés manuelles, des aptitudes à travailler seule ou en équipe et une bonne capacité à travailler physiquement;
- Posséder un permis de classe 5 est obligatoire. Une classe 3 serait un atout.

CONDITIONS SALARIALES

- Entre 25,80 \$ et 33,85 \$ de l'heure, selon expérience.
- Admissible au REER collectif et à l'assurance collective après 3 mois.

ENTRÉE EN FONCTION
Immédiat

Transmettre votre curriculum vitae par courriel à **dg@sainte-helenedebagot.com** ou directement au bureau municipal situé au **421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec), J0H 1M0**. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

P012294-1

Engager quelqu'un à temps plein ou à temps partiel?

Quelques éléments clés à considérer

Si vous dirigez une entreprise, il peut arriver un moment où vous constatez un besoin d'embaucher une personne supplémentaire pour assurer la continuité des opérations. Mais devriez-vous engager quelqu'un à temps plein ou à temps partiel? Voici ce que vous devez considérer.

Vos obligations

Selon le statut d'un employé, voire le nombre d'heures qu'il travaille par semaine (généralement de 30 à 40 pour un poste à temps plein, et moins de 30 pour un à temps partiel), vos obligations à son endroit varient. Les personnes embauchées à temps plein ont notamment droit à plus de vacances et de congés payés que leurs collègues à temps partiel.

En outre, la gamme d'avantages sociaux à laquelle elles sont admissibles représente un plus grand investissement de votre part. En somme, il vous coûtera moins cher d'engager quelqu'un à temps partiel, mais la question ne se résume pas qu'à son aspect financier!

Les différences

La charge de travail des employés à temps partiel peut être ajustée au gré de l'achalandage, vous permettant ainsi de mieux gérer le flux de trésorerie lors de périodes creuses. Or, l'avantage d'un employé à temps plein est tout autre. Si vos opérations nécessitent une attention constante envers les clients, la logistique ou le marketing, une personne expérimentée et fidèle vous attirera plus de bénéfices à long terme.

Puisque celle-ci passe plus de temps dans votre entreprise, l'atteinte de vos différents objectifs sera plus rapide. Selon votre modèle d'affaires, il peut s'agir d'un atout considérable. Il vous faut alors songer aux compétences que vous souhaitez intégrer à votre équipe.

En conclusion, l'embauche d'une personne à temps plein ou à temps partiel devra respecter vos moyens et la vision que vous avez de l'avenir de votre compagnie. Si vous êtes toujours en réflexion, il serait préférable de consulter un expert en ressources humaines. Il pourrait certainement et judicieusement vous guider. ●

TROUVER UN EMPLOI, C'EST POSSIBLE !



Services d'aide à l'emploi
pour les personnes en situation de handicap



Notre raison d'être

Accompagner et faciliter l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées

Suivez-nous  

819 478-4277
info@semocq.com
SEMOCQ.COM

Avec la participation financière de :

Québec 

ÇA L'AIR QU'ILS RECRUTENT !

ÉLECTROMÉCANICIEN•NE

ASSEMBLEUR•E

OPÉRATEUR•TRICE
DE MACHINE

SOUDEUR•EUSE



annexair.com/fr/carrieres



La suite
commence ici.

ANNEXAIR 

Du théâtre à cœur joie à la Maison des arts

La programmation théâtre et danse 2026-2027 a été dévoilée à la Maison des arts Desjardins Drummondville. Une vingtaine de spectacles attendent les amateurs. C'est le temps d'oser y goûter.

CLAUDE-HÉLÈNE DESROSISERS
ch.desrosiers@journalexpress.ca

Plusieurs pièces de théâtre seront offertes avec des sujets variés et susceptibles de plaire à un large public. Parmi elles, des productions du Rideau vert et du TNM, dont la pièce *Bashir Lazhar*. «Le spectacle, un solo de Manu Soleymanlou, est un antépisode du film *Monsieur Lazhar*. Ceux qui ont aimé le film vont assurément aimer cette pièce», affirme Camille Labrèche, responsable de la programmation et du développement culturel à la Maison des arts.

À ne pas manquer : *Confessions d'un enfant du siècle dernier*, la nouvelle création de Michel Tremblay, dans une mise en scène de René Richard Cyr. «C'est un personnage choral, donc cinq jeunes qui sont les différentes facettes d'un même personnage, un peu comme dans sa pièce *Albertine en cinq temps*», indique Mme Labrèche.

Théâtre de création

«Dans les créations, il y a des spectacles plus légers dans les thématiques, comme *Le show beige*, qui est un spectacle à sketches très drôle. On part de situations du quotidien



Camille Labrèche, responsable de la programmation et du développement culturel à la Maison des arts.
(Photo : gracieuseté, Frédéric Côté)

qui peuvent sembler banales, mais ça s'en va dans des directions inusitées. Il y a une touche d'absurde là-dedans. La distribution est vraiment exceptionnelle», enchaîne Camille Labrèche.

La programmation offre également du théâtre documentaire. *Club sandwich mayonnaise*, porte sur l'aide médicale à mourir. Il s'agit d'un spectacle de Manuelle Légaré, fille de Pierre Légaré.

Les Cabarets sur scène

La formule 5 à 7 des Cabarets sur scène plaira aux amateurs de spectacles brefs dans une ambiance décontractée. Deux pièces de théâtre seront ainsi offertes, de même que le spectacle de danse *Fè*.

La danse : variée et accessible

Quatre spectacles de danse sont au programme, dont *Rapaillé*. «Dans ce spectacle, on a plusieurs interprètes qui sont passés par Mackinaw, avant de poursuivre une carrière professionnelle en danse. C'est une belle fierté locale!» souligne la responsable de la programmation. On y mélange la gigue, la danse percussive et la danse contemporaine, sur la poésie de Gaston Miron, *L'Homme rapaillé*, qu'on peut entendre narrée par Pierre Lebeau.

Activités de médiation

Des activités de médiation sont prévues avant et après les spectacles. «Après tous les spectacles en danse, en théâtre et en arts de la parole, il y a des discussions après la prestation. On a toujours aussi des kiosques, que j'appelle programmes vivants, avant le spectacle. On peut y découvrir qui fait partie de la distribution, c'est quoi l'historique de la compagnie, le style de danse, ce genre d'informations là», termine Camille Labrèche.

Avec des spectacles comme *Broue, Boulevard Pérusse*, *La Florida*, *La pièce qui tourne mal*, *À toi pour toujours, ta Marie-Lou*, et tous les autres, la saison 2026-2027 s'annonce un festin pour les spectateurs.

Pour consulter la programmation complète : <https://www.artsdrummondville.com/>

L'écoresponsabilité et la passion au cœur du Bazar du verre

Pour sa toute première édition, le Bazar du verre a démontré qu'il s'agit à la fois d'un événement rassembleur pour tous ceux qui s'intéressent à ce médium et d'une vitrine pour l'écoresponsabilité. Des verres en surplus et des outils, en vente chez des artisans vendeurs, se sont notamment trouvés de nouvelles mains samedi dernier.

TRISTAN. OUMET
@journalexpress.ca

Ariane Clément, artisane vendeuse, vend «un peu de tout», comme du verre, des outils et de vieux magazines en rapport avec le médium. Elle a expliqué que plusieurs de ses produits sur sa table appartenaient à sa belle-mère, qui faisait du vitrail il y a 20 ans. «Ils sont quand même vieux, mais ils sont toujours en bon état», a-t-elle décrit.

Pour Ariane Clément, l'écoresponsabilité est une démarche qui l'intéresse. «Je n'ai pas besoin d'autant de choses. Il y a des verres de couleur que je n'utilise pas. Des produits que je vends sont deux, voire trois fois moins chers qu'en magasin. C'est très cher comme art. Donc, j'aimerais bien que quelqu'un d'autre les utilise», a-t-elle fait savoir.

L'artisan vendeur Claude Paquette, quant à lui, a raconté que l'ancien propriétaire de ses outils en vente était une personne qui voulait «se départir de son matériel».

«Les enfants de la personne n'étaient pas intéressés à poursuivre dans ce métier-là. Aujourd'hui, je vends des produits qui ne sont pas chers, pour ceux qui veulent se lancer dans le métier ou qui sont déjà dans le domaine. Cet événement permet aussi d'échanger et de donner des conseils», a-t-il dit, lui qui possède une vingtaine d'années d'expérience dans le vitrail.

Outre les outils, on y retrouvait beaucoup de verres sur sa table. Des retailles et des fournitures se retrouvaient en vente chez les artisans vendeurs.

Apprendre sur le vitrail

Pour en apprendre davantage sur le vitrail, le *Journal* a réalisé un entretien avec l'artisan verrier Jean Yves Richard qui, à l'événement, s'occupait du «côté didactique» des techniques de cet art.

Ancien enseignant en vitrail pendant «plusieurs années», l'homme de 78 ans a notamment fait mention de deux types de techniques, soit les classiques et la Tiffany.

«Les techniques classiques sont celles comme au Moyen-Âge, alors que la méthode Tiffany consiste à entourer ses pièces de verre avec du ruban de cuivre et à souder pour assembler. Cette technique a été inventée à la fin du 19^e siècle», a-t-il informé.



L'artisan verrier Jean Yves Richard.
(Photos : Tristan Ouimet)

Jean Yves Richard a spécifié que le verre a évolué au fil du temps, passant d'un verre «forestier» ou de «fougère», à l'un notamment «plus précis» et «filtré». «[De nos jours], on va ajouter des oxydes pour colorer la matière», continue-t-il.

Le septuagénaire souhaite que cet événement devienne une tradition annuelle, la décrivant comme une «journée de partage».

Retrouvez de nouvelles grilles chaque jour sur notre site!

MOTS CROISÉS

N° 978

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Profond — Hawaï en fait partie.
- Troubles — Travailler.
- Exécré — Célèbre université.
- Éminence — Diversité.
- Capitale de l'Espagne — Ville de Belgique.
- On y met des lunettes — Poisson cartilagineux.
- Dégradé — Voile triangulaire.
- Touffe de plantes d'une même espèce — L'artiste s'y prépare.
- Qui arrive à point.
- À nous — Qui vont droit au but.
- Ses feuilles sont dentelées — Dispositif de fermeture.

VERTICALEMENT

- Enflammé — Patriarche biblique.
- Charge d'un chef musulman — Action d'arriver à un lieu.
- Troisième personne — Coexistence de deux éléments différents.
- Démonstratif — Outil à percer le bois — Indique le moment.
- Ouvrage en prose — Porte en avant.
- Paix civile — Cherche à atteindre.
- Hangar — Carotide.
- Plante ornementale — Vigueur.

9. Genre dramatique médiéval

— Profit recherché.

10. Lichen grisâtre

— Vit dans la mère.

11. Monnaie nippone — Boisson réconfortante — Fourrage.

12. Lieu d'affrontement

— Supposée.

RÉPONSE DU N° 978

12	E	S	S	E	F	E	T	E	N	D	E	N	12
11	E	R	U	R	R	E	S	E	M	E	S	O	11
10	S	E	I	C	E	H	I	D	E	S	O	10	
9	N	E	E	N	E	N	A	N	E	I	B	9	
8	E	G	O	T	E	R	E	T	E	T	A	8	
7	O	C	F	O	R	E	A	L	T	E	R	7	
6	S	M	E	I	T	A	V	A	L	E	6		
5	N	E	E	T	E	I	R	A	V	A	L	5	
4	E	N	O	B	H	O	S	I	A	H	4		
3	E	N	O	B	H	O	S	I	A	H	3		
2	E	S	E	R	E	S	I	O	M	E	2		
1	V	S	E	R	E	T	A	V	A	L	1		

Savoura fera l'acquisition de certains actifs des Productions horticoles Demers

Savoura annonce avoir conclu une entente de principe visant l'acquisition de la majeure partie des actifs des Productions Horticoles Demers, dont les serres sont situées à Drummondville.

Cette transaction a eu lieu à la suite d'un processus de sollicitation d'investisseurs supervisé par la Cour. Celle-ci demeure sujette aux approbations usuelles, incluant celles des autorités réglementaires et de la Cour.

En janvier dernier, l'entreprise Productions horticoles Demers avait déposé un avis d'intention visant à faire une proposition à ses créanciers après avoir été frappée par divers enjeux économiques et opérationnels ayant miné sa santé financière. Une situation qui a incité les Producteurs en serre du Québec (PSQ) à interpeller le gouvernement du Québec afin de mettre en place des mesures d'appui à l'agriculture québécoise.

Au cours des prochaines semaines, Savoura amorcera une transition, qu'elle souhaite structurée et progressive, en collaboration avec les équipes sur le terrain, afin de stabiliser les opérations et d'identifier les priorités à court terme.

L'entreprise affirme privilégier une approche d'intégration par étapes, axée sur la stabilité des opérations, le partage des meilleures pratiques et une communication transparente avec l'ensemble des parties prenantes.

Savoura est une entreprise québécoise spécialisée dans la production et la commercialisation de tomates et de fraises de serres destinées aux marchés du Québec, du Canada et de l'Amérique du Nord. Portée par une stratégie de croissance soutenue, l'entreprise a réalisé plusieurs acquisitions depuis 2012 afin d'accroître sa capacité de production et de renforcer son expertise serricole. En 2023, Savoura a investi 63 M\$ pour poursuivre son développement, portant sa superficie totale en culture à 39 hectares à travers le Québec. (LPS)

► (Source : Savoura)



Les serres des Productions horticoles Demers de Drummondville passeront prochainement entre les mains de l'entreprise Savoura.

(Photo : archives, Cynthia Giguère-Martel)



AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Conformément à l'article 795 du Code civil du Québec, PRENEZ AVIS que l'inventaire de la succession de Jacques Chauvette, né le vingt-quatre octobre mille neuf cent quarante-cinq (24 octobre 1945), en son vivant domicilié à Saint-Cyrille-de-Wendover, et décédé le quatre octobre deux mille vingt-cinq (4 octobre 2025), peut être consulté à l'endroit suivant : bureau de Me NATHALIE BLAIS, notaire, 338, rue William, Drummondville, Québec, J2C 3C3.

Signé à Drummondville, le 21 mai 2026
Me NATHALIE BLAIS, notaire

P012312-1

FRADET, JEAN, LANGEVIN, S.E.N.C.R.L.
notaires et conseillers juridiques
215, rue Lindsay, Drummondville, Qc J2C 1N8

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (C.c.Q., art. 795)

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de Germain LATRAVERSE, en son vivant domicilié au 159, rue Harry-Haworth, Drummondville, Québec, J2C 8A3 survenu le 23 novembre 2025, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, le 19 mai 2026, devant Me Pierre FRADET, notaire à Drummondville, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Pierre FRADET, notaire, sise au 215 rue Lindsay, Drummondville, Québec, J2C 1N8.

Donné à Drummondville, ce 19 mai 2026.

Me Pierre FRADET, notaire

P012308-1



PETITES ANNONCES CLASSÉES

Heure de tombée : mardi 10h
Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

Mode de paiement :


Un seul numéro 1-866-637-5236 / annoncesclassées@hebdos.com

205 - Logement appart à louer

GRAND 3-1/2, non-fumeur, rue Notre-Dame, Drummondville. Idéal retraité/semi-retraité. 819-471-0552

390 - Ventes de garage|Marchés aux puces

30-31 mai, 935 112ème Avenue Drummondville, beau temps mauvais temps.

424 - Astrologie

AVEC Jean, voyant, cartomancie, numérologie. Argent, amour, travail, santé. 819-477-7382

484 - Services divers

SOINS DES PIEDS offert par Caroline, PODOLOGUE en cabinet ou à domicile, secteur Drummondville et environs, 819-967-7717

424 - Astrologie

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

442 - Constructions | Rénovations | Réparations

! Bilodeau Luc : Rénovations intérieures, tirage de joints, peinture, 30 ans d'expérience, ouvrage garanti. RBQ#8350-3276-43, 819-470-0324

482 - Maçonnerie et briquetage | Revêtement extérieur

MAÇONNERIE générale, briques, joints, crépi. 40 ans d'expérience. Estimation gratuite. 819-817-8674

845 - Prières remerciement

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge pour faveur obtenue. G.P

MEGA VENTE de garage Opti-Jeunesse, samedi 6 juin (si pluie remis au 7 juin) au Centre Pierre Lemaire, 325 boul St- Joseph ouest, Drum- mondville dès 7h30. Plus de 60 tables. Réservez la vôtre! 819-472-1064 Claude Audet

MEGA vente dans le station- nement de la Brasserie du Boulevard coin Celanese et St-Joseph, dimanche 31 mai.

415 - Massothérapie | Soins thérapeutiques

MASSAGE de détente pour hommes, près de Drummondville, 514-806-7279

Prenez un moment de relaxation dès aujourd'hui! Votre bien-être, ma priorité. Masso Évasion Détente Syl- vie 819-470-8847

Les Jardins Taillon, pro- motion spéciale : 4-1/2 rénové, libre. Infos : 819-472-5430

Appartements À LOUER

2 1/2 • 3 1/2
pièces

95, rue des Saules, Drummondville

Meublés, chauffés, éclairés, remis à neuf, service de buanderie, pas d'animaux, stationnement. Libre immédiatement.

2 1/2 - 525\$/mois
3 1/2 - 590\$/mois

P011577-1
819 477-3852



AVIS PUBLIC

NUMÉRO DES PROCÉDURES OUVERTES	DESCRIPTION
DR26-PUB-056	Fourniture et livraison - Camion hydro-excavation usagé Dépôt des soumissions : avant 11 h., heure en vigueur localement, Le jeudi 25 juin 2026, date de la réception des soumissions au 1005, de la rue Saint-Thomas à Drummondville.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SEA0 (www.seao.gouv.qc.ca) ou au 1 866 669-7326.

L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

P012319-1



Province de Québec
MRC de Drummond
Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

AVIS PUBLIC

Appel d'offres public

La Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, située dans la région administrative du Centre-du-Québec, procède à un appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels pour la surveillance des travaux de réfection de la rue Sylvestre, incluant les services d'un laboratoire. Il s'agit d'un contrat de services d'une durée approximative de trois mois, débutant au mois d'août 2026.

Les avis, les documents d'appel d'offres et les termes de ceux-ci sont disponibles exclusivement sur le **Système électronique d'appel d'offres (SEA0)**, au <https://seao.gouv.qc.ca/>, numéro de référence 2026-VOIRIE-12 ou 20148031.

Date limite de la réception des soumissions : le **17 juin 2026 à 11 h**, au bureau municipal, 233, chemin Yamaska, Saint Germain de Grantham (Québec) J0C 1K0. L'ouverture publique des soumissions aura lieu au même endroit, le **17 juin 2026 à 11 h 05**.

La Municipalité ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

DONNÉ à Saint-Germain-de-Grantham, ce 25^e jour du mois de mai 2026.

Julie Galarneau, Adm. A.
Directrice générale et greffière-trésorière

P012329-1

Soirée d'ouverture réussie pour le Brock

Les joueurs du Brock Nutrite Lambert étaient impatients de renouer avec leurs partisans au stade Jacques-Desautels Desjardins.



JONATHAN.HABASHI
@journalexpress.ca

Disputant leur match d'ouverture locale, vendredi soir, devant des gradins remplis, les Drummondvillois ont renversé les Expos de Sherbrooke au compte de 6-2. La troupe de l'entraîneur-chef Samuel Guilbert a ainsi savouré une première victoire à sa quatrième tentative cette saison dans la Ligue de baseball majeur du Québec (LBMQ).

Disputant un premier match devant ses nouveaux partisans, Karl Gosselin n'a pas raté sa rentrée. Face à son ancienne équipe, le Drummondvillois de 29 ans a réussi deux coups sûrs, dont un circuit de deux points, en plus de croiser le marbre à trois reprises. Il a été proclamé joueur par excellence du match.

«C'est absolument incroyable! Je ne suis pas un frappeur de puissance à la base, a raconté Karl Gosselin lorsque rencontré aux abords du terrain. En arrivant au stade tantôt, il y avait une belle petite fébrilité à l'intérieur de moi. D'arriver chez nous, dans mon patelin, de revoir des chums, puis d'arriver dans un moment important et de frapper une balle solide comme ça, il n'y a pas vraiment de mots pour décrire ça!»

En contournant les sentiers, Karl Gosselin a eu une pensée pour sa mère, qu'il a eu la douleur de perdre l'an dernier. En tant que jeune vétéran, le nouveau numéro 7 du Brock veut partager son vécu avec les jeunes loups de l'équipe. «J'essaie de m'impliquer, d'amener une chimie entre les boys, de re-



Karl Gosselin a frappé un circuit face à son ancienne équipe, vendredi soir, au stade Jacques-Desautels Desjardins.

(Photo : Ghyslain Bergeron)

grouper tout le monde en amenant une énergie nouvelle.»

Employé au troisième but en défensive et au premier rang de l'alignement offensif, Karl Gosselin veut apporter de la stabilité au sein de sa nouvelle équipe. «Je ne suis pas un joueur super exceptionnel au bâton ni en défensive, mais je fais les jeux de base et efficaces», a expliqué l'ancien des Expos et du Cactus de Victoriaville.

Selon Karl Gosselin, le Brock va constamment s'améliorer cet été. «Déjà, on voit que la chimie commence à s'installer et que les bâtons commencent à se réveiller. Je pense que c'est une équipe qui va devenir très excitante au fil de la saison.»

Un spécialiste des balles à effets

Limité à deux coups sûrs, la veille, à Coaticook, le Brock a connu un réveil offensif en plaçant huit balles en lieu sûr.

«La pratique au bâton avant le match a fait une bonne différence pour nous, a affirmé Samuel Guilbert. Quand on joue sur la route, on n'a pas accès au terrain pour s'élancer. Ce soir, nos joueurs sont arrivés

très tôt au stade. On a eu une bonne pratique et les résultats ont paru dans le match.»

Le pilote du Brock s'est notamment réjoui pour Karl Gosselin. «Depuis le début de l'année, Karl a d'excellentes présences au bâton. Il n'a pas eu les résultats qu'il voulait dans les premiers matchs, mais ce soir, les résultats sont venus. Son circuit était retentissant! Ça a fait lever la foule.»

Au monticule, le Japonais Taiki Ashitani a décroché sa première victoire dans la LBMQ. En sept manches de travail, le gaucher de 27 ans a limité l'adversaire à deux points sur six coups sûrs et un but sur balles. Il a réalisé sept retraits au bâton.

«Chapeau à Taiki! Sherbrooke a une bonne offensive, mais il a réussi la mission de les contenir, a souligné Samuel Guilbert. Ce soir, il a lancé beaucoup de prises. Il a pris les devants dans les comptes. Il a plusieurs effets qui sont très efficaces, ce qui le rend vraiment dangereux.»

Défait à ses trois premiers matchs cette saison, le Brock commence à trouver ses repères, selon Samuel Guilbert.

«On joue du bon baseball actuellement. La cohésion entre les joueurs commence à s'installer. Ça va prendre encore un peu de temps avant qu'on développe une certaine chimie, mais de match en match, on voit qu'on est de plus en plus à l'aise à jouer ensemble.»



Taiki Ashitani a décroché sa première victoire dans la LBMQ. (Photo : Ghyslain Bergeron)

(Photo : Ghyslain Bergeron)

Le Brock donne raison à Yogi Berra

Yogi Berra avait vu juste avec sa citation devenue mythique. Les joueurs du Brock Nutrite Lambert ont démontré que ce n'est pas fini... tant que ce n'est pas fini, dimanche, au stade Jacques-Desautels Desjardins.

JONATHAN.HABASHI
@journalexpress.ca

Dans une fin de rencontre totalement rocambolesque, le club drummondvillois a servi une leçon de ténacité aux Jets de Montréal. Tirant de l'arrière 7-1 à son dernier tour au bâton, la troupe de Samuel Guilbert a connu une poussée de sept points en septième manche pour décrocher une improbable victoire de 8-7.

«Encore une fois, le stade Jacques-Desautels a été bon pour nous! On savait qu'on avait le dernier bâton à la maison, a commenté Samuel Guilbert après ce résultat in extremis. Dans les dernières années, on est revenu de l'arrière à plusieurs reprises. Quand Montréal a envoyé ses releveurs, on savait qu'on avait une bonne chance. Leur lanceur partant a effectué du bon travail, mais leur relève nous a un peu ouvert la porte avec des buts sur balles. On a été très opportunistes par la suite pour venir fermer les livres.»

Après avoir fait résonner leur bâton lors de leur match d'ouverture locale, les frappeurs du Brock ont peiné durant les six premières manches.

«Par expérience, quand il y a beaucoup d'émotions dans un match d'ouverture, on arrive au prochain match avec un peu moins d'émotions sur le terrain, a expliqué Samuel Guilbert. Par contre, aussitôt qu'on a eu l'occasion d'aller chercher du momentum, le banc était vraiment allumé.»

«En mettant des coureurs sur les sentiers, on commençait à y croire de plus en plus, a ajouté le pilote du Brock. Au baseball, quand le momentum est d'un côté, les choses peuvent changer vite. On en a profité et ça a viré pour nous autres.»

S'amenant au bâton avec un pointage de 7-6, Frédéric Gagnon a procuré la victoire à son équipe en frappant la balle le long de la ligne du troisième but. Samuel Guilbert s'est réjoui pour le vétéran de 32 ans.

«Fred peut être employé autant comme releveur que comme joueur de position. C'est un gars super versatile. En fin de match, il s'est retrouvé avec le bâton important dans les mains. Il a relevé le défi!»

Disputé sous une température plutôt frisquette, le match a attiré une poignée de mordus de baseball qui ont finalement été récompensés pour leur patience. Selon Samuel Guilbert, cette victoire illustre tout le potentiel du Brock.

«Montréal a une très bonne équipe de baseball. Ça démontre qu'on peut compétitionner contre n'importe qui. Je trouve qu'on joue du meilleur baseball de match en match. C'est prometteur pour la suite. Notre but, c'est de continuer à progresser d'un match à l'autre.»

Julien Ouellette cède la barre des Voltigeurs



Julien Ouellette
cède sa place comme
entraîneur-chef de
l'équipe de hockey
masculin du Cégep de
Drummondville. (Photo
d'archives, Ghyslain Bergeron)

Il y aura un nouveau visage derrière le banc de l'équipe de hockey masculin du Cégep de Drummondville la saison prochaine.

JONATHAN.HABASHI
@journallexpress.ca

Après trois années à la barre du programme évoluant dans la division 2 du réseau collégial québécois, Julien Ouellette a récemment annoncé son départ aux dirigeants du Cégep. Le poste d'entraîneur-chef des Voltigeurs a déjà été affiché dans une offre d'emploi.

Envisageant un changement de carrière depuis un certain temps, Julien Ouellette est présentement impliqué dans le processus d'embauche afin de se joindre à la Garderie royale du Canada (GRC).

«C'est un métier qui m'a toujours attiré, a expliqué l'homme de 38 ans dans une entrevue accordée à *L'Express*. À long terme, la sécurité financière et la stabilité d'emploi sont vraiment plus attirantes que dans le monde du hockey. C'est aussi une carrière où tu peux changer de domaine au bout de quelques années.»

S'il est sélectionné, Julien Ouellette suivra une formation de six mois à l'école de la GRC, à Regina, en Saskatchewan. Par la suite, le père de deux enfants pourrait être appelé à s'établir dans l'Ouest canadien.

Après avoir travaillé derrière le banc d'équipes de niveau secondaire à Trois-Rivières et à Sherbrooke, Julien Ouellette s'est joint aux Voltigeurs en 2023. Le programme venait alors de se joindre au Réseau du sport étudiant du Québec.

«C'était un beau défi de partir une franchise! Je suis content d'avoir accepté cette aventure il y a déjà trois ans. Ça aura été un départ un peu plus difficile que celui auquel je m'attendais, mais j'ai progressé à la fois comme coach et comme personne.»

Selon Julien Ouellette, le programme a d'ailleurs fait des pas de géants en l'espace de trois ans.

«Au début, on n'avait pas de chambre, a-t-il rappelé. On pratiquait au centre Marcel-Dionne et on jouait au centre Girardin. Les deux premières années, j'ai trouvé ça difficile. Je m'occupais de tout de A à Z : du recrutement jusqu'aux matchs en passant par la vidéo et les pratiques.»

L'arrivée de Sébastien Charpentier comme entraîneur-associé, la saison dernière, a donné un second souffle au programme masculin.

«À partir de la troisième année, l'environnement était plus propice au développement de nos athlètes. J'ai passé une super belle saison. Ça m'a redonné le goût de coacher», a souligné Julien Ouellette.

Ayant désormais remplacé Éric Langlois à la tête de l'équipe féminine, Sébastien Charpentier continuera d'ailleurs de s'impliquer au sein du club masculin.

«Le but, c'est d'avoir un groupe de coachs qui vont travailler ensemble, tant avec les gars qu'avec les filles. On a déjà commencé à bâtir ça cette année. Ça va vraiment aider à solidifier la culture du programme.»

La saison dernière, les Voltigeurs ont compilé un dossier de neuf victoires, 17 défaites et quatre revers en bris d'égalité. Le programme s'est ainsi qualifié en séries éliminatoires pour la première fois de son histoire. Au premier tour, les Drummondvillois ont démontré des signes encourageants face aux Jeannois du Collège d'Alma (22-6-2).

«Je pense que je vais partir en laissant une culture positive avec de bons individus, a affirmé Julien Ouellette. Je pense que c'est un groupe qui va connaître du succès dans les années futures. On a de bons jeunes en place et de bons prospects qui s'en viennent. Avec Sébastien Charpentier et Michaël De Grandpré, je sais que le programme est entre de bonnes mains.»

«En somme, ça a été une belle expérience. J'ai toujours senti le support de la direction et du monde de Drummondville», a conclu Julien Ouellette, en remerciant tous ceux qui l'ont appuyé en cours de route.



Olivier Lemieux.
(Photo d'archives,
Ghyslain Bergeron)

Olivier Lemieux poursuivra sa carrière avec les Sea Dogs

Olivier Lemieux poursuivra sa carrière dans l'uniforme des Sea Dogs de Saint-Jean.

JONATHAN.HABASHI
@journallexpress.ca

Dans son bilan de fin de saison, le directeur général sortant de l'Armada de Blainville-Boisbriand, Olivier Picard, a annoncé la nouvelle. Cette transaction permettra de compléter l'échange impliquant l'attaquant Jacob Beaulieu. En retour, les Sea Dogs céderont un choix de cinquième ronde à l'Armada.

La saison prochaine, Olivier Lemieux sera âgé de 20 ans. En 2025-2026, l'attaquant originaire de Saint-Cyrille-de-Wendover a établi des sommets personnels en récoltant 16 buts et 22 passes en 61 parties.

Lors des dernières séries éliminatoires, Olivier Lemieux a amassé huit buts et quatre passes en 17 rencontres, se hissant ainsi au troisième rang des marqueurs de l'Armada. Au passage, le fougueux ailier de 5 pieds, 10 pouces et 173 livres a égalé un record d'équipe en trouvant le fond du filet dans cinq joutes éliminatoires consécutives sur la route.

En demi-finale, le club des Basses-Laurentides s'est avoué vaincu en sept parties devant les Wildcats de Moncton. En entrevue avec *L'Express* au lendemain de cette élimination, Olivier Lemieux avait le sentiment d'avoir disputé son dernier match dans l'uniforme de l'Armada.

«C'est un beau groupe. Je leur souhaite vraiment le meilleur pour les prochaines années», avait alors exprimé celui qui a amorcé sa carrière avec le Drakkar de Baie-Comeau.

Yanick Lemay à la tête de l'équipe canadienne M18

Les talents de gestionnaire de Yanick Lemay sont à nouveau retenus par les têtes dirigeantes de Hockey Canada.

Pour une troisième année de suite, le directeur général des Voltigeurs de Drummondville fait partie du groupe de gestion du programme d'excellence de la fédération canadienne. L'homme de hockey de

52 ans supervisera le programme des moins de 18 ans (M18) en prévision du tournoi de la coupe Hlinka-Gretzky, qui se déroulera à Edmonton, en Alberta, du 3 au 8 août.

L'an dernier, Yanick Lemay a aidé l'équipe canadienne des moins de 18 ans à remporter une médaille de bronze au tournoi de la coupe Hlinka-Gretzky disputé en Slovaquie et en Tchéquie.

L'année précédente, le dg des Voltigeurs était l'un des architectes derrière l'élaboration des deux formations canadiennes ayant participé au Défi mondial des moins de 17 ans, à Sarnia, en Ontario.

Entamant sa quatrième saison comme directeur général des Voltigeurs, Yanick Lemay a auparavant été recruteur chez les Jets de Winnipeg pendant une douzaine d'années. (JH)

Louis Durocher ajoute une médaille à sa collection

À défaut de décrocher une participation aux Jeux du Commonwealth, Louis Durocher revient du championnat canadien senior d'haltérophilie avec une autre médaille à ajouter à sa collection.

JONATHAN.HABASHI
@journallexpress.ca

Lors de cette compétition disputée récemment à l'école secondaire de la Magdeleine de La Prairie, le Drummondvillois de 22 ans est grimpé sur la deuxième marche du podium dans la catégorie des 71 kilos. En enlevant la médaille d'or, Matt Darsigny, un athlète de 24 ans originaire de Saint-Hyacinthe, a obtenu l'unique billet pour les Jeux du Commonwealth, qui se dérouleront en Écosse, cet été.

À l'arraché, Louis Durocher a soulevé un poids de 120 kilos. À l'épaulé-jeté, il a réalisé une performance de 154 kilos, égalant ainsi son meilleur total en carrière (274 kilos). Le membre du club des Voltigeurs de Drummondville visait cependant une performance totale de 282 kilos.

De son côté, Matt Darsigny a levé une charge totale de 290 kilos, soit 130 kilos à l'arraché et 160 kilos à l'épaulé-jeté. La médaille de bronze a été remportée par le Torontois Feras Sharaf El Din, qui a réalisé une performance totale de 273 kilos. D'ailleurs, il s'agit d'un podium identique à celui de l'an dernier, alors que le championnat canadien senior s'était tenu à Calgary.

Également en action chez les 71 kilos à La Prairie, Steve Lapolice a réalisé une per-

formance de 115 kilos à l'arraché. L'athlète de 32 ans originaire de Saint-Guillaume n'a toutefois pas réussi ses essais à l'épaulé-jeté. Au total, il a donc terminé en neuvième place dans cette catégorie.

À sa première participation au championnat canadien senior, Hélène Kozanitis-Tremblay a soulevé un poids de 70 kilos à l'arraché et une charge de 93 kilos à l'épaulé-jeté. L'athlète de 23 ans de Saint-Bonaventure s'est ainsi classée en 17^e position dans la catégorie des 69 kilos.

À La Prairie, les Voltigeurs étaient également représentés par Marc Durocher, membre du personnel d'entraîneurs de l'équipe du Québec. Au total, 163 athlètes venus des quatre coins du pays ont participé à cette épreuve nationale.

Débuts réussis pour Guillaume Durocher

De son côté, Guillaume Durocher a livré une solide performance lors du récent championnat mondial junior d'haltérophilie. Cette compétition s'est déroulée à Ismaïlia, en Égypte.

À sa première expérience sur la scène internationale, le jeune athlète de 20 ans a réalisé deux records personnels, soit 132 kilos à l'arraché et 169 kilos à l'épaulé-jeté. Le représentant du club des Voltigeurs a réussi



Louis Durocher, Matt Darsigny et Feras Sharaf El Din.
(Photo : Roxanne Bilodeau)

cinq essais sur six. Visant une place parmi les 15 premières positions, il a finalement terminé en 18^e place dans sa catégorie.

En Égypte, Guillaume Durocher était notamment accompagné par son père, Marc Durocher, qui faisait partie des entraîneurs de l'équipe canadienne junior. Le duo père-fils de Saint-Lucien a profité de l'occasion pour visiter les fameuses pyramides ainsi que d'autres sites touristiques.

Championnat canadien junior

Pas moins de sept leveurs du club drummondvillois se préparent maintenant à participer au championnat canadien junior d'haltérophilie, du 5 au 7 juin, à Chambly. Il s'agit de Guillaume Durocher, Ludovick Paillé, Matys Rainville, Clovis Brunelle, Louis Tremblay, Thomas Castonguay et Marylee Limoges.



Léana Bélanger, Dylan Lefebvre et Félix Tremblay.
(Photo : gracieuseté)

Drummond Gym sur le podium à Fredericton

Trois jeunes tumbleurs du club Drummond Gym ont atteint le podium lors du championnat de l'Est du Canada.

Réunissant plus de 550 athlètes du Québec, de l'Ontario et des provinces atlantiques, cette compétition s'est déroulée récemment à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Pour Léana Bélanger, Dylan Lefebvre et Félix Tremblay, il s'agissait d'une toute première expérience sur la scène interprovinciale.

«Ils nous ont offert de magnifiques performances tout au long de la fin de semaine», a souligné Véronique Savard, directrice générale du club drummondvillois.

Dans la catégorie N1 (13 ans et plus), Léana Bélanger a pris le troisième rang lors des préliminaires pour ainsi mériter

sa place en finale. Grâce à une solide prestation, la jeune athlète a finalement décroché la médaille d'argent.

Du côté masculin, également chez les N1 (13 ans et plus), Dylan Lefebvre et Félix Tremblay ont également présenté de superbes routines lors des préliminaires, obtenant ainsi la première place et la troisième position respectivement.

Lors des finales, les deux jeunes tumbleurs ont maintenu leur classement respectif. Au classement cumulatif, Dylan Lefebvre a mis la main sur la médaille d'or tandis que Félix Tremblay a obtenu la médaille de bronze.

Sur sa page Facebook, Drummond Gym a félicité les trois médaillés. «Le club est extrêmement fier de vous voir briller et de constater toute votre progression.» (JH)

Tumbling

Léonie Pépin médaillée d'or au championnat canadien

Léonie Pépin, du club Drummond Gym, revient du championnat canadien de tumbling avec deux médailles d'or autour du cou.

Cette prestigieuse compétition s'est déroulée à Oshawa, en Ontario, le week-end dernier. Véronique Savard, directrice générale du club drummondvillois, raconte la performance de Léonie Pépin en ces termes.

«Après un retour à la compétition remarqué, suivant six années d'absence, Léonie a su démontrer tout son talent, sa détermination et sa passion en décrochant la première place en tumbling lors des préliminaires. Elle a répété l'exploit



Léonie Pépin.
(Photo : gracieuseté)

en finale, en montant sur la première marche du podium pour décrocher l'or.»

Avec une note de 80,21 points, Léonie Pépin a devancé l'Albertaine Aleisha Beckett (79,04 points) et l'Ontarienne Julia Van den Ende (77,10 points) sur le podium. L'athlète de 21 ans évoluait dans la catégorie L5 (17 ans et plus).

L'équipe du Québec, dont Léonie Pépin faisait partie, a également terminé au premier rang du classement lors de cette compétition nationale. (JH)



AU SOMMET
Agence immobilière

Votre complice immobilier



**Steve
BOISVERT**

Courtier immobilier
résidentiel
819 461.0475



**Joël
BRUNEAU**

Courtier immobilier
résidentiel
450 779.5395



**Yanick
DIONNE**

Yanick Dionne inc.
Courtier immobilier agréé, DA
819 470.0202



**Antoine
HALDE**

Courtier immobilier
résidentiel
450 278.6354



**Julie
LAMONTAGNE**

Courtier immobilier
résidentiel et commercial
819 314.5141



**Élaine
MARCHAND**

Courtier immobilier
résidentiel
819 818.4939



**Martin
MORISSETTE**

Martin Morissette inc.
Courtier immobilier
819 818.3051



**Yves
PARENTEAU**

Yves Parenteau inc.
Évaluateur résidentiel C.R.A
Courtier immobilier
819 475.5331



**André
THERRIEN**

Courtier immobilier
résidentiel et commercial
819 850.5085



**VISITEZ TOUTES NOS RÉSIDENCES
EN VENTE EN UN CLIC :**

www.royallepageausommet.com

Suivez-nous :



450, St-Pierre, Drummondville

819 474.3134



**RE/MAX
Élite**

AGENCE IMMOBILIÈRE. FRANCHISÉ
INDÉPENDANT ET AUTONOME DE RE/MAX QUÉBEC

Notre engagement :
faire de votre projet
une **expérience
positive et bien
encadrée**



**Jacinthe
Parenteau**

Courtier immobilier
résidentiel et
commercial
514 968-9961



**Manon
Bernier**

Courtier immobilier
résidentiel
819 473-4160



**Paul
Parenteau**

Courtier immobilier
résidentiel et
commercial agréé DA
819 470-0240



**Marjorie
Ducharme**

Courtier immobilier
résidentiel et
commercial
418 558-1574



**Stéphanie
Petit**

Courtier immobilier
résidentiel
819 314-3544



**Geneviève
Duval**

Courtier immobilier
514 557-3171



**Valérie
Rodrigue**

Courtier immobilier
résidentiel
819 471-6775



**Marie-Hélène
Fontaine**

Courtier immobilier
résidentiel et
commercial
819 470-9192



**Sindie
Salvas**

Courtier immobilier
résidentiel
819 471-3600



**Guylaine
Girard**

Courtier immobilier
résidentiel
819 473-3388



**Kim
Bellavance**

Courtier immobilier
agréé DA
819 470-9318



**Touria
Maizou**

Courtier immobilier
résidentiel
819 479-4681



**819 477-5444
remax-elite.ca**

1215, boul. Saint-Joseph
Drummondville

Merci!

À TOUS NOS PARTENAIRES
AINSI QU'À NOS 21 MARCHEURS!



FONDATION
DE LA TABLEE POPULAIRE
entrez dans le cercle



NOS PARTENAIRES NOUS AIDENT À AVANCER.

CAP-VERT
du 23 avril au 4 mai 2026

SILENCE
ON JOUE!

Gestion
LIVAZY

ODACE
COMMUNICATION

W³ data



FONDATION
Léo-Paul THERRIEN

GRANDMONT
PONTS ET VIADUCS

GARAND
GESTION
PRIVÉE

Analystik40



PLOMBERIE
3M
INC.

Savard
Membre du
Groupe Médicus

E
CONSTRUCTION
ÉRIC LAVIGNE

B Béton
Surface

Fidelity
INVESTMENTS

**GYMNASE
DRUMMOND**

nousTV

autobus
Voltigeurs
inc.



Express

ATMOSPHERE
DRUMMONDVILLE

PROCHAINE
DESTINATION

COLOMBIE / 2027

Présentation du voyage en Colombie à l'automne prochain

Pour informations contactez Julie Lavoie
admin@fondationtablee.org | 819 474-3245 poste 111